



Third Session
Fortieth Parliament, 2010

Troisième session de la
quarantième législature, 2010

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Official Languages

Langues officielles

Chair:
The Honourable MARIA CHAPUT

Présidente :
L'honorable MARIA CHAPUT

Monday, October 18, 2010

Le lundi 18 octobre 2010

Issue No. 11

Fascicule n° 11

Twentieth meeting on:
The application of the Official Languages Act
and of the regulations and directives made under it
(English-speaking communities in Quebec)

Vingtième réunion concernant :
L'application de la Loi sur les langues officielles
ainsi que des règlements et instructions en découlant
(Les communautés anglophones du Québec)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boisvenu	Losier-Cool
* Cowan	Mockler
(or Tardif)	Rivard
De Bané, P.C.	Seidman
Greene	Tardif
* LeBreton, P.C.	
(or Comeau)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Greene replaced the Honourable Senator Fortin-Duplessis (*October 18, 2010*).

The Honourable Senator Mockler replaced the Honourable Senator Champagne, P.C. (*October 18, 2010*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES LANGUES OFFICIELLES

Présidente : L'honorable Maria Chaput

Vice-présidente : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu	Losier-Cool
* Cowan	Mockler
(ou Tardif)	Rivard
De Bané, C.P.	Seidman
Greene	Tardif
* LeBreton, C.P.	
(ou Comeau)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Greene a remplacé l'honorable sénateur Fortin-Duplessis (*le 18 octobre 2010*).

L'honorable sénateur Mockler a remplacé l'honorable sénateur Champagne, C.P. (*le 18 octobre 2010*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, October 18, 2010
(22)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:08 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Chaput, De Bané, P.C., Greene, Losier-Cool, Mockler, Seidman and Tardif (7).

Other senator present: The Honourable Senator Fraser (1).

In attendance: Marie-Ève Hudon, Analyst, Parliamentary Information and Research Service; and Francine Pressault, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, March 24, 2010, the committee continued to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it. (Topic: English-Speaking Communities in Quebec.) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

Statistics Canada:

Jane Badets, Director, Social and Aboriginal Statistics Division;

Jean-François Lepage, Analyst, Social and Aboriginal Statistics Division;

Brigitte Chavez, Analyst, Social and Aboriginal Statistics Division.

Ms. Badets made an opening statement and, along with Ms. Chavez and Mr. Lepage, answered questions.

At 6:26 p.m., the committee suspended.

At 6:30 p.m., pursuant to rule 92(2)(e) of the Rules of the Senate, the committee proceeded in camera to consider a draft agenda.

At 6:43 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le lundi 18 octobre 2010
(22)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui, à 17 h 8, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Chaput, De Bané, C.P., Greene, Losier-Cool, Mockler, Seidman et Tardif (7).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Fraser (1).

Aussi présentes : Marie-Ève Hudon, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Francine Pressault, agente de communications, Direction des communications.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 24 mars 2010, le comité continue son étude concernant l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant. (Sujet : Les communautés anglophones du Québec.) (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Statistique Canada :

Jane Badets, directrice, Division de la statistique sociale et autochtone;

Jean-François Lepage, analyste, Division de la statistique sociale et autochtone;

Brigitte Chavez, analyste, Division de la statistique sociale et autochtone.

Mme Badets fait une déclaration et, avec Mme Chavez et M. Lepage, répond aux questions.

À 18 h 26, la séance est suspendue.

À 18 h 30, conformément à l'article 92(2)(e) du Règlement, le comité se réunit à huis clos pour l'étude d'un projet d'ordre du jour.

À 18 h 43, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Danielle Labonté

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, October 18, 2010

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5:08 p.m. to study the application of the Official Languages Act and the regulations and directives made under it (Subject: English-speaking communities in Quebec).

Senator Maria Chaput (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I see that we have quorum. Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Maria Chaput, senator for Manitoba and chair of this committee.

To begin, I would invite committee members to introduce themselves, beginning with those sitting to my left.

[*English*]

Senator Seidman: Good evening, I am Judith Seidman, a senator from Montreal, Quebec.

[*Translation*]

Senator Losier-Cool: Good evening, my name is Senator Rose-Marie Losier-Cool and I am from New Brunswick.

Senator Tardif: Good evening, I am Senator Claudette Tardif from Alberta.

The Chair: In September 2010, Statistics Canada published a statistical portrait of anglophone communities in Quebec, entitled *Portrait of Official Language Minorities in Canada — Anglophones in Quebec*.

The analysis is tied directly to the study currently undertaken by the committee and includes some very interesting data and information. Today we welcome representatives from the Social and Aboriginal Statistics Division who will be talking to us about this study.

Ms. Jane Badets, the director of the division, will be making a presentation. She is accompanied by two analysts, Mr. Jean-François Lepage and Ms. Brigitte Chavez. The committee would like to thank you for accepting our invitation to appear today. I would now invite you to make your presentation and the senators will ask you questions later on.

[*English*]

Jane Badets, Director, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada: I am going to do the presentation both in English and French, and I believe you have been given the presentation, so we will follow along with that.

[*Translation*]

On behalf of Statistics Canada, I would like to thank you for this invitation. I am accompanied by Brigitte Chavez, analyst at the Social and Aboriginal Statistics Division and co-author of the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 18 octobre 2010

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 h 8 pour faire une étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi (Sujet : Les communautés anglophones du Québec.).

Le sénateur Maria Chaput (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Honorables sénateurs, je constate que nous avons le quorum. Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je me présente, je suis la sénatrice Maria Chaput, du Manitoba, présidente du comité.

J'aimerais d'abord inviter les membres du comité à se présenter, en débutant à ma gauche.

[*Traduction*]

Le sénateur Seidman : Bonsoir, je suis Judith Seidman, sénateur de Montréal, Québec.

[*Français*]

Le sénateur Losier-Cool : Bonsoir, je suis la sénatrice Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Tardif : Bonsoir, je suis la sénatrice Claudette Tardif, de l'Alberta.

La présidente : Statistique Canada a publié, en septembre 2010, un portrait statistique sur les communautés anglophones du Québec intitulé *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les anglophones du Québec*.

Le document analytique a un lien direct avec l'étude en cours du comité et comporte des données et des informations fort intéressantes. Nous accueillons aujourd'hui des représentants de la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada pour nous parler de cette étude.

Mme Jane Badets, directrice de la division, fera une présentation. Elle est accompagnée de deux analystes, M. Jean-François Lepage et Mme Brigitte Chavez. Le comité vous remercie d'avoir accepté l'invitation à comparaître aujourd'hui. Je vous invite maintenant à prendre la parole et les sénateurs suivront avec des questions.

[*Traduction*]

Jane Badets, directrice, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada : Je vais faire l'exposé en français et en anglais, et je crois qu'on vous a remis le texte que nous allons suivre.

[*Français*]

Je vous remercie de l'invitation que vous avez faite à Statistique Canada. Je suis accompagnée de Brigitte Chavez, analyste à la Division de la statistique sociale, autochtone et coauteure de

study entitled *Portrait of Official Language Minorities in Canada — Anglophones in Quebec*, and Jean-François Lepage, who is also an analyst in the same section.

On September 23, 2010, Statistics Canada published the *Portrait of Official Language Minorities in Canada — Anglophones in Quebec*. This demo-linguistic portrait of the English-speaking population in Quebec prepared by Jean-Pierre Corbeil, Brigitte Chavez and Daniel Pereira was undertaken with the financial support of Canadian Heritage's Official Languages Secretariat, Human Resources and Social Development Canada and Justice Canada.

This study paints a general statistical portrait of the official languages minority in Quebec based on data taken from the population census and the survey on the vitality of official language minorities in Canada, conducted in 2010.

[English]

The purpose of this portrait is to present a set of characteristics, behaviours and perceptions of the official language minority population, exploiting the analytical opportunities of these two data sources.

Prior to beginning the presentation of the results of this study, it is important to first focus on the definition of language groups that are used in the document. What is the definition of the minority official language in Quebec and how do we define an anglophone?

There is no established definition. For historical reasons, Statistics Canada has generally used the criterion of mother tongue, that is, the first language learned at home in childhood and still understood at the time of the census. This information has been collected in the census in a fairly consistent way for a number of decades.

[Translation]

Other criteria are also used, opening the way for either more inclusive or more restrictive definitions of English-speaking persons. In the statistical portrait of anglophones in Quebec, two criteria are mainly used: mother tongue and first official language spoken.

[English]

Quebec's English mother tongue population was 607,000 persons in 2006 compared to 558,000 persons in 1951. That was an increase of 8.8 per cent. By comparison, the French mother tongue population grew by 77 per cent, while the population with a mother tongue other than English or French grew by 506 per cent.

l'étude intitulée *Portrait des minorités de langue officielle : les anglophones du Québec au Canada*, et de Jean-François Lepage, qui est également analyste à la même section.

Le 23 septembre 2010, Statistique Canada publiait l'étude intitulée *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les anglophones du Québec*. Ce portrait démolinguistique a été préparé par Jean-Pierre Corbeil, Brigitte Chavez et Daniel Pereira avec le soutien financier du Secrétariat des langues officielles de Patrimoine canadien, de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et de Justice Canada.

Cette étude brosse un portrait statistique général de la minorité de langues officielles du Québec en s'appuyant sur des données du recensement de la population ainsi que sur celles de l'enquête sur la vitalité des minorités de langues officielles au Canada menée en 2010.

[Traduction]

Le but d'un tel portrait est de présenter un ensemble de caractéristiques, de comportements et de perceptions de la population de langue officielle minoritaire en mettant en évidence les possibilités d'analyse que recèlent ces deux sources de données.

Avant d'amorcer la présentation des résultats de cette étude, il importe de se pencher sur la définition des groupes linguistiques adoptée dans ce document d'analyse. Comment définit-on le groupe de langue officielle minoritaire au Québec? Comment définit-on qui est anglophone?

Il n'existe pas de définition canonique. Pour des raisons historiques, Statistique Canada a généralement utilisé le critère de la langue maternelle, soit la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise au moment du recensement. Les statistiques fondées sur la langue maternelle ont l'avantage d'être approximativement comparables depuis un certain nombre de décennies.

[Français]

D'autres critères sont également utilisés et rendent possibles des définitions qui sont tantôt plus inclusives et tantôt plus restreintes des personnes de langue anglaise. Dans ce portrait statistique sur les anglophones du Québec, on fait surtout usage de deux critères, soit celui de la langue maternelle et celui de la première langue officielle parlée.

[Traduction]

La population de langue maternelle anglaise du Québec comptait 607 000 personnes en 2006 comparativement à 558 000 personnes en 1951, soit une hausse de 8,8 p. 100. En comparaison, la population de langue maternelle française s'est accrue de 77 p. 100, alors que celle de tierce langue maternelle a augmenté de 506 p. 100.

The English mother tongue population represented 8.2 per cent of the total population of Quebec in 2006 compared to 13.8 per cent in 1951. The migration of anglophones toward other Canadian provinces is the main factor responsible for the small fluctuation of the size of the English mother tongue population.

[*Translation*]

The criterion of first official language spoken constitutes a more inclusive definition of the anglophone population. It is now being used more and more frequently as the criterion for defining linguistic groups in studies on official language minorities.

The criterion of the first official language spoken is a variable derived from three census questions, that is knowledge of official languages, mother tongue and language spoken most often at home. This criterion allows for the inclusion in the official language groups of persons that do not have English or French as a mother tongue.

With the exception of when referring specifically to anglophones by the mother tongue criterion, in this presentation we use the one of first official language spoken to designate the anglophone or English-speaking population.

[*English*]

The English first official language spoken population's relative share is 13.4 per cent, or 995,000 persons, when half the population with both French and English as its first official language spoken is included. This is a sizable difference in comparison with the 607,000 who have English as their mother tongue. Such a difference is mainly the result of a significant historical attraction to the English language among immigrants who settled in Quebec.

[*Translation*]

In the province of Quebec, the geographic distribution of the anglophone population is quite uneven. Three regions of the province account for nearly 92 per cent of the anglophone population, namely Montreal, Outaouais and Estrie. Thus, anglophones in the Montreal census metropolitan area account for 80.5 per cent of Quebec's anglophone population.

[*English*]

Since 1976, the anglophone population in Quebec has undergone migratory losses to other provinces and territories. The migration of this population from Quebec to other provinces and territories peaked during the five-year period from 1976 to 1981. From 1976 to 2006, 307,000 more anglophones left Quebec than anglophones migrated from other provinces to Quebec. Between 2001 and 2006, the net migration of anglophones in Quebec was still negative, but less than in previous periods.

Ainsi, la population de langue maternelle anglaise représentait 8,2 p. 100 de l'ensemble de la population du Québec en 2006, comparativement à 13,8 p. 100 en 1951. La migration des anglophones vers les autres provinces canadiennes est le principal facteur responsable de la faible variation de l'effectif de la population de langue maternelle anglaise.

[*Français*]

Le critère de première langue officielle parlée constitue une définition plus inclusive de la population anglophone. Il est maintenant de plus en plus utilisé comme critère de définition des groupes linguistiques dans les travaux portant sur les minorités de langue officielle.

La première langue officielle parlée est une variable dérivée de trois questions du recensement, soit celle sur la connaissance des langues officielles, celle sur la langue maternelle et celle de la langue parlée le plus souvent à la maison. Ce critère permet d'inclure dans les groupes de langue officielle les personnes qui n'ont ni le français, ni l'anglais comme langue maternelle.

Sauf dans le cas où l'on parlera spécifiquement des anglophones selon le critère de langue maternelle, cet exposé utilise le critère de première langue officielle parlée pour désigner la population anglophone ou d'expression anglaise.

[*Traduction*]

La part relative de la population de première langue officielle parlée anglaise au Québec est de 13,4 p. 100, soit 995 000 personnes, lorsqu'on inclut la moitié de la population ayant et le français et l'anglais en tant que première langue officielle parlée. Il s'agit donc d'une différence appréciable en comparaison des 607 000 personnes ayant l'anglais comme langue maternelle. Une telle différence résulte principalement de l'attrait historique important de l'anglais auprès des immigrants qui se sont établis au Québec.

[*Français*]

À l'échelle de la province de Québec, la population anglophone est très inégalement distribuée sur le territoire. Trois régions regroupent en effet près de 92 p. 100 de la population anglophone, soit Montréal, l'Outaouais et l'Estrie. Les anglophones de la région métropolitaine du recensement de Montréal représentent 80,5 p. 100 de l'ensemble de la population anglophone du Québec.

[*Traduction*]

Depuis 1976, les anglophones du Québec ont connu d'importantes pertes migratoires au profit d'autres provinces et territoires. La migration de cette population du Québec vers les autres provinces et territoires a culminé au cours du lustre 1976 à 1981. Entre 1976 et 2006, 307 000 anglophones de plus ont quitté le Québec vers d'autres provinces que d'anglophones qui ont migré des autres provinces vers le Québec. Entre 2001 et 2006, le solde migratoire des anglophones du Québec était toujours négatif, mais moins que dans des lustres précédents.

The change over time in the age structure of the anglophone population of Quebec reflects the aging of the population, and it results from the combined effect of a fertility rate below the replacement level and of a sizable negative net migration benefiting other provinces, especially Ontario.

From 1971 to 2006, the proportion of English-French- and English-other-language exogamous couples among couples with at least one partner with English as a mother tongue increased in Quebec, going from 30 per cent to 59 per cent during the same period.

[*Translation*]

Because of the strong increase in the proportion of English-French exogamous couples from 1971 to 2006, a drop is observed in the rate of transmission of English to children under 18 years of age born from such couples.

Among persons whose first official language is English, it is English that is most often used in all domains of the private and public spheres.

[*English*]

Although 80 per cent of persons reported using English almost exclusively at home, it is in the consumption of media that English is most widespread. In that domain, 97 per cent of the English first official language spoken population uses English most often, alone or with another language.

English is equally spoken most often among friends by 87 per cent of anglophones. While nearly 60 per cent of anglophones use English most often in their immediate network, in institutions or in stores, the proportion who does so in the workplace is 53 per cent.

[*Translation*]

In the 2006 census, 86 per cent of doctors working in Quebec reported being able to conduct a conversation in English, while 51 per cent reported using English at least on a regular basis in their work. For nurses, the proportions were 45 per cent and 37 per cent respectively.

[*English*]

The survey on the vitality of the official-language minorities results show that the majority of anglophones in Quebec report using English when consulting different health care professionals about whom information was collected in the survey, namely family doctors, nurses and professionals in other places where health care services are provided. However, the proportions vary from one region to another.

Also, consultations of the telephone health line, Info-Santé, professionals take place more often in French; province-wide, only 43 per cent of Quebec anglophones use English with these professionals.

L'évolution de la structure par âge de la population anglophone du Québec témoigne d'un vieillissement de la population et résulte de l'effet combiné d'un taux de fécondité inférieur au seuil de remplacement de la population et du solde migratoire négatif au profit des autres provinces canadiennes, principalement l'Ontario.

Entre 1971 et 2006, la proportion de couples exogames anglais-français et de couples exogames anglais-tierce langue parmi l'ensemble des couples composés d'un conjoint de langue maternelle anglaise a fortement augmenté au Québec, passant de 30 à 59 p. 100 au cours de cette même période.

[*Français*]

En raison de la forte augmentation de la proportion des couples exogames anglais et français entre 1971 et 2006, on constate un recul marqué de la transmission de l'anglais aux enfants de moins de 18 ans issus de ce type de couple.

Chez les personnes dont la première langue officielle parlée est l'anglais, c'est l'anglais qui est le plus souvent utilisé dans toutes les sphères privées et publiques.

[*Traduction*]

Bien que l'utilisation quasi exclusive de l'anglais au foyer ait été déclarée par 80 p. 100 d'entre eux, c'est dans la consommation des médias que l'usage de cette langue est le plus répandu. Dans ce secteur, 97 p. 100 de la population dont la première langue officielle parlée est l'anglais utilise cette langue le plus souvent, seule ou avec une autre langue.

L'anglais est également parlé le plus souvent avec les amis par les anglophones dans une proportion de 87 p. 100. Alors que près de 60 p. 100 de ceux-ci utilisent l'anglais le plus souvent au sein des réseaux immédiats ou dans les institutions et commerces, cette proportion est de 53 p. 100 au travail.

[*Français*]

Lors du recensement de 2006, 86 p. 100 des médecins travaillant au Québec ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais, alors que 51 p. 100 ont déclaré utiliser l'anglais au moins régulièrement dans le cadre de leur travail. Chez les infirmières, ces proportions sont de 45 p. 100 et 37 p. 100 respectivement.

[*Traduction*]

Les résultats de l'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle révèlent que la majorité des anglophones du Québec indiquent utiliser l'anglais lors des consultations avec les différents professionnels de la santé, à propos desquels des renseignements ont été recueillis dans le cadre de cette enquête, soit les médecins de famille, les infirmières et les professionnels des autres endroits fréquentés pour obtenir des soins. Toutefois, les proportions observées varient d'une région à l'autre.

En outre, les consultations effectuées auprès des professionnels de la ligne téléphonique d'information, Info-Santé, se font davantage en français : à l'échelle de la province, seuls 43 p. 100 des anglophones du Québec utilisent l'anglais avec ces professionnels.

Let us talk about justice, slide 9. While the number of police officers who report using English at work is much higher than the number of anglophone police officers, the interactions of Quebec anglophones with the municipal police and the provincial police are generally in French.

[*Translation*]

In most regions of the province, the use of English predominates in interactions with lawyers.

French immersion programs have increasingly gained in popularity among Quebec anglophone parents in Quebec since their inception in the 1960s.

[*English*]

In demanding for better French second language teaching programs, anglophone parents in Quebec have seen to it that their children's level of bilingualism increased substantially. The growth of English-French exogamous unions explains in part the fact that many anglophone parents choose to register their children in a French language school. The survey on the vitality of the official-language minorities results also show that attendance of an English school appears to be a more popular choice at the secondary level.

Work and income is on slide 11. A brief analysis of 2006 data reveals that anglophones in Quebec are proportionally more likely than francophones to work in certain sectors, such as professional, scientific and technical services, administrative and management services, or wholesale trade.

[*Translation*]

Statistics on the various public administrations — federal, provincial and territorial and local — municipal and regional, also reveal an underrepresentation of anglophones and an overrepresentation of francophones within each of these groups, especially within the provincial public service.

[*English*]

We are now on slide 12. An analysis of the data on the average employment incomes of males in the labour force reveals that the population with French as the first official language has a higher mean income than anglophone males when controlling for age, education level, region of residence, industry sector and immigration status. The income gap is larger if the criterion used is mother tongue rather than the first official language spoken. For females the gaps are smaller.

Parlons maintenant de justice, dont il est question à la diapositive 9. Bien que le nombre de policiers qui déclarent utiliser l'anglais dans le cadre de leur travail soit beaucoup plus élevé que le nombre de policiers anglophones, les interactions qu'ont les anglophones du Québec avec la police municipale et la police provinciale se font généralement en français.

[*Français*]

Dans la plupart des régions du Québec, l'usage de l'anglais prédomine lors des interactions avec les avocats.

La popularité des programmes d'immersion en français n'a cessé de croître auprès des parents anglophones québécois depuis leur création au cours des années 1960.

[*Traduction*]

En revendiquant de meilleurs programmes d'enseignement du français langue seconde, les parents anglophones du Québec ont ainsi fait en sorte que le niveau de bilinguisme de leurs enfants se soit accru de façon remarquable. La croissance des unions exogames français-anglais explique en partie le fait que plusieurs parents anglophones choisissent d'inscrire leurs enfants à l'école française. Les résultats de l'enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle confirment le phénomène suivant lequel la fréquentation de l'école anglaise semble être un choix plus répandu au niveau secondaire.

La diapositive 11 porte sur l'emploi et le revenu. L'analyse sommaire des données du recensement de 2006 révèle que les anglophones du Québec sont proportionnellement plus nombreux que les francophones à œuvrer dans certains secteurs tels que celui des services professionnels, scientifiques et techniques, celui des services administratifs et de gestion ou encore celui du commerce de gros.

[*Français*]

Les statistiques sur les administrations publiques (fédérale, provinciale et territoriale) et locales (municipale et régionale) révèlent une sous-représentation d'anglophones et une surreprésentation de francophones au sein de chacun de ces secteurs d'emploi, tout particulièrement au sein de la fonction publique provinciale.

[*Traduction*]

Nous sommes maintenant à la diapositive 12. L'analyse des données portant sur les revenus moyens d'emploi des hommes faisant partie de la population active révèle que les francophones affichent un revenu moyen supérieur à celui des anglophones, lorsqu'on maintient l'influence de l'âge, de la scolarité, de la région de résidence, du secteur d'industrie et du statut d'immigrant. L'écart entre les revenus est plus important si l'on utilise le critère de la langue maternelle plutôt que celui de la première langue officielle parlée. Chez les femmes, les écarts sont plus faibles.

[Translation]

Obviously, we have only presented a few highlights from the portrait of official language minorities and anglophones in Quebec.

[English]

The portrait, this publication, presents a range of information on a number of themes and issues that are of interest to official language minorities and anyone interested in the past, present and future of minority official language populations in Canada. Among other things, the portrait shows substantial changes that have characterized the anglophone population, mainly at a demolinguistic and socio-economic level.

Thank you.

The Chair: Thank you, madam. This portrait is very good work, and I would like to congratulate you. It is very complete.

In general, what are the substantial changes that have happened? What is the big difference that you have seen between 10 or 15 years ago and now? What is the biggest challenge for the anglophones in Quebec, according to what you have in your study?

You can each take a turn, if you wish.

Brigitte Chavez, Analyst, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada: We have seen major changes in terms of the composition of the population — in terms of the origins of the people who are part of the anglophone community. That has had an impact at various levels in terms of education, income and other areas as well.

The Chair: What about the young anglophones in Quebec? What is their biggest challenge now?

Ms. Chavez: We have not studied young people as a particular group in this study. We have not focused on them in the same way. Our study presents a portrait of the anglophone population, so we are not looking at this population from the same angle that you are looking at.

The Chair: Yes.

Ms. Chavez: As far as I can remember, we have not done so, apart from the fact that young people would want to leave the province, just like any other group. That is how they answer in the survey. However, apart from that, there is nothing else that we have, unless you know about something I cannot remember.

[Translation]

The Chair: That was not the objective of this study, right?

Jean François Lepage, Analyst, Social and Aboriginal Statistics Division, Statistics Canada: Exactly. We can also observe, looking at the age pyramid, that the anglophone population is aging. This phenomenon is also seen in other groups.

[Français]

En résumé, nous avons présenté quelques faits saillants de ce portrait des minorités de langues officielles au Canada et sur les anglophones du Québec.

[Traduction]

Cette publication, le portrait, présente une information diversifiée sur un ensemble de thèmes et de problématiques qui revêtent un intérêt pour les minorités de langue officielle et pour quiconque s'intéresse à la situation passée, actuelle et future des populations de langue officielle en situation minoritaire au Canada. Il permet notamment de constater les importants changements qui ont caractérisé la population anglophone du Québec, principalement au niveau démographique et socioéconomique.

Merci.

La présidente : Merci, madame. C'est un excellent portrait, je vous en félicite. Il est très complet.

De manière générale, quels sont les changements importants qui se sont produits? Quelle grande différence constatez-vous entre la situation d'il y a 10 ou 15 ans et la situation actuelle? Quel est le plus grand défi auquel font face les anglophones du Québec, d'après les résultats de votre étude?

Vous pouvez répondre à tour de rôle, si vous le souhaitez.

Brigitte Chavez, analyste, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada : Nous avons constaté d'importants changements dans la composition de la population — c'est-à-dire dans l'origine des gens qui appartiennent à la collectivité anglophone. Ces changements ont eu des répercussions sur les niveaux de scolarité et de revenu, pour ne mentionner que ceux-là.

La présidente : Qu'en est-il des jeunes anglophones du Québec? Quel est leur plus grand défi aujourd'hui?

Mme Chavez : Nous n'avons pas examiné la situation des jeunes comme groupe distinct dans cette étude. Nous ne nous sommes pas intéressés à eux en particulier. Notre étude dresse le portrait de la population anglophone et nous n'avons pas abordé la question sous cet angle.

La présidente : Oui.

Mme Chavez : Que je me souvienne, nous ne l'avons pas fait; nous pouvons simplement dire que les jeunes souhaiteraient quitter la province, tout comme n'importe quel autre groupe. C'est ainsi qu'ils ont répondu à l'enquête. Toutefois, à part cela, nous n'avons rien d'autre à leur sujet, du moins que je me souvienne.

[Français]

La présidente : Ce n'était pas l'objectif de cette étude, n'est-ce pas?

Jean-François Lepage, analyste, Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada : Exactement. On voit aussi, avec la pyramide des âges, qu'il y a un vieillissement au sein de la population anglophone. Ce phénomène est observé également dans d'autres groupes.

[English]

Senator Seidman: I would like to, if I may, go through your slides a bit and try to clarify some of the important data that you have presented.

If I could go to slide 3 — mother tongue and first official language spoken — you said the definition is critical, how one defines anglophones.

You say there is either mother tongue or first official language spoken. I would like to know, if we look at federal, provincial and municipal offices and departments who must use Statistics Canada data, what do they tend to use? In other words, I see you have used “first official language spoken” to put your data together, but what do other offices tend to use?

Ms. Badets: When we look at the Official Languages Act and its regulations, in there it stipulates the first official language spoken. There are the three questions: knowledge of official languages; mother tongue; and language spoken at home. That is what is required for the administration of the official languages regulations and the act.

Though I am sure others from time to time do use “mother tongue” and it is probably used by researchers as well, for the federal level what is being used is “first official language spoken.”

Senator Seidman: Do you know what is used at provincial and municipal levels in Quebec?

[Translation]

Mr. Lepage: I do not know officially. I have often heard it said that in Quebec, the language spoken most often in the home is given a great deal of importance. The definitions used by Statistics Canada were selected based on an analysis and they are consistent with those found in federal legislation. However, other individuals, administrators from other levels and university researchers are free to use a definition of their choosing of a given linguistic group. We are using these definitions because they are the ones most commonly used to determine the population groups by the people we work with.

[English]

Senator Seidman: I understand that, but my understanding is that the provincial government, for example, in determining how to provide services to the anglophones in Quebec, uses “mother tongue” as their definition and that determines the number of anglophones in Quebec.

We see that, according to you, if you use “first official language spoken,” we have 900,000 so-called anglophones in Quebec. However, if you use “mother tongue,” I believe you said the number was 600,000, so there is a marked difference between those two figures.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : J’aimerais, si vous le permettez, reprendre vos diapositives pour éclaircir certaines des données importantes que vous nous avez présentées.

À la diapositive 3 — langue maternelle et première langue officielle parlée —, vous avez dit que la manière de définir les anglophones est très importante.

Vous faites la distinction entre la langue maternelle et la première langue officielle parlée. J’aimerais savoir quelle définition utilisent les administrations fédérale, provinciales et municipales qui se servent des données de Statistique Canada? En d’autres mots, je vois que vous avez utilisé la « première langue officielle parlée » dans votre déclaration, mais qu’est-ce que les autres bureaux utilisent en général?

Mme Badets : La Loi sur les langues officielles et son règlement parle de la première langue officielle parlée. Il y a trois questions : la connaissance des langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. Ce sont les distinctions que l’on trouve dans le règlement et la Loi sur les langues officielles.

Je suis sûre que de temps en temps d’autres utilisent la « langue maternelle », et c’est probablement utilisé par les chercheurs également, mais au niveau fédéral, on utilise « première langue officielle parlée ».

Le sénateur Seidman : Savez-vous ce qui est utilisé au Québec aux niveaux provincial et municipal?

[Français]

M. Lepage : Je ne le sais pas officiellement. J’ai souvent entendu dire qu’au Québec, on privilégiait beaucoup la langue parlée le plus souvent à la maison. Les définitions utilisées par Statistique Canada sont choisies à partir d’un plan analytique et sont cohérentes avec ce qu’on retrouve dans les lois du gouvernement fédéral. Cependant, les administrateurs d’autres niveaux, les chercheurs universitaires ou toute autre personne sont libres d’utiliser la définition qu’ils veulent d’un groupe linguistique donné. Nous utilisons ces définitions parce qu’elles déterminent les groupes de population les plus courants chez les gens avec qui nous collaborons.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Je comprends cela, mais je crois savoir que le gouvernement provincial, par exemple, lorsqu’il détermine comment fournir des services aux anglophones du Québec, utilise la définition de « langue maternelle » pour établir le nombre d’anglophones au Québec.

Selon vos données, nous constatons qu’il y a 900 000 soi-disant anglophones au Québec, si l’on utilise la définition de « première langue officielle parlée ». Toutefois, si l’on utilise plutôt celle de « langue maternelle », vous nous avez dit, je crois, que le nombre est de 600 000, il y a donc une différence importante entre ces deux chiffres.

Ms. Chavez: That is why we presented the data by “mother tongue” and the “first official language spoken.” We do have a section where we present the data about the language used in the private and public spheres. In that section, you will see that even within the first official language spoken population, we have separated the group that is bilingual from the main group, because they do use languages in a different manner than what the first official language spoken English only do.

There are different ways that these groups use languages. However, as far as our work goes, it is hard to answer a question about what other governments do because that is not part of our work. We present the data. In our report, we have not gone into those questions.

In terms of that question, I do not think we can answer further, unless my colleagues have something else to say about that.

Senator Seidman: That is fine. You do not get requests, for example, from provincial or municipal governments across the country for data, is that correct?

Ms. Chavez: We might get requests, but I think those are things that are not public, as far as I know.

Ms. Badets: We ask a fair number of questions on the census. It is probably one census in the world where we ask a lot of language questions; I think there are six. They are the building blocks. It is really up to the needs or how others need to use the data in terms of what they choose, but we do present it the best we can. Of course, we may get requests for others. We just do not know those requests offhand.

Senator Seidman: So the various federal agencies use your data. That is what you are saying; you get requests from the various federal agencies and they use your data, correct?

Ms. Badets: We collect the information specifically for the Official Languages Act and its regulations — that is the first official language spoken in particular, but others may use other wordings.

[*Translation*]

Mr Lepage: If I may, as analysts, it is also our job to advise people who come to see us in order to obtain data. Each linguistic variable also has certain advantages and certain disadvantages, depending on what we want to study.

For instance, if we wish to study linguistic diversity, the first official language spoken is not a good variable because it groups people according to the first official language, namely French or English. However, if we wish to look at linguistic integration, this variable is much more pertinent. In many cases, the nature of the

Mme Chavez : C’est pourquoi nous avons présenté les données en faisant la distinction entre la « langue maternelle » et la « première langue officielle parlée ». Ailleurs dans notre étude, nous présentons des données sur la langue utilisée dans les sphères privées et publiques. Dans cette partie, vous verrez qu’au sein de la population dont l’anglais est la première langue officielle parlée, nous séparons ceux qui sont bilingues du groupe principal, parce qu’ils utilisent les langues d’une manière différente que ceux dont la première langue officielle est l’anglais et qui sont unilingues.

Ces groupes utilisent les langues de manière différente. Toutefois, il est difficile pour nous de répondre à une question sur ce que font les autres gouvernements, car cela ne faisait pas partie de notre étude. Nous présentons les données. Dans notre rapport, nous n’avons pas abordé ces questions.

Je ne pense pas que nous puissions vous en dire davantage en réponse à cette question, à moins que mes collègues aient quelque chose à ajouter.

Le sénateur Seidman : C’est très bien. Les administrations provinciales ou municipales du pays, par exemple, ne vous demandent pas de données, n’est-ce pas?

Mme Chavez : Il se peut que nous recevions de telles demandes, mais je ne pense pas qu’elles soient du domaine public, du moins que je sache.

Mme Badets : Nous posons un assez grand nombre de questions dans le recensement. C’est probablement l’un des rares recensements au Canada où il y a de nombreuses questions sur la langue; je pense qu’il y en a six. Ce sont les unités de base. Cela dépend des besoins, de la manière dont les autres ont besoin d’utiliser les données qui déterminent ce qu’ils choisissent, mais nous présentons nos données de notre mieux. Bien sûr, il se peut que nous recevions des demandes d’ailleurs, mais nous ne pouvons pas vous répondre de mémoire.

Le sénateur Seidman : Donc, les divers organismes fédéraux utilisent vos données. C’est ce que vous dites; vous recevez des demandes des divers organismes fédéraux qui utilisent vos données, est-ce exact?

Mme Badets : Nous rassemblons des données aux fins de la Loi sur les langues officielles et de son règlement — c’est-à-dire en particulier sur la première langue officielle parlée, mais d’autres peuvent utiliser d’autres expressions.

[*Français*]

M. Lepage : Si je puis me permettre, en tant qu’analystes, nous avons aussi la tâche de conseiller les gens qui viennent nous voir pour obtenir des données. Chaque variable linguistique a aussi certains avantages et certains inconvénients, dépendamment de ce que nous voulons étudier.

Par exemple, si nous voulons étudier la diversité linguistique, la première langue officielle parlée n’est pas une bonne variable parce qu’elle regroupe les gens en fonction de la première langue officielle, donc le français ou l’anglais. Cependant, pour l’intégration linguistique, nous pouvons utiliser cette variable de

analysis requests that we receive determine the variables that we will use.

[English]

Senator Seidman: If I might ask you another question about slide 10, education. You say at the elementary level that 48 per cent of anglophone children are enrolled in a French school. Then you say 32 per cent of anglophone children are registered in a French immersion program in an English school. Do we then add those two numbers together to see how many anglophone children are actually in a French program?

In other words, does the 48 per cent plus the 32 per cent equal anglophone children registered either in a French school or a French immersion program? That would make 80 per cent of anglophone children in Quebec that go to French school in some form or other. Is that correct?

[Translation]

Mr. Lepage: It is indeed the percentage of children who are exposed to French on an ongoing basis throughout their schooling.

[English]

Senator Seidman: Right. I just want to be clear that 48 per cent of anglophone children are enrolled in a French school, meaning in the French school system. Therefore, almost 50 per cent of anglophone children are in the French school system, and 32 per cent of anglophone children are in a French immersion program. However, that would be in an English school, meaning in the English school system because now in Quebec, of course, we have school boards defined by language, English and French.

Thank you. That is very helpful. That is fine for now. I will wait for the next round.

Senator Fraser: How are you defining “anglophone children” for the purposes of that slide? Is it children with at least one first official language spoken English parent?

[Translation]

Mr. Lepage: This was, in fact, taken from the Survey on the Vitality of Official Language Minorities and the sample includes children who had at least one parent. . .

Senator Fraser: At least one parent whose first official language spoken —

Mr. Lepage: It is not even that. The sample was much broader to ensure that we had people who had contacts with the minority language, whether it be French outside of Quebec or English in Quebec. Within that sample, for the purposes of our analysis, it was at least one of two parents who has the first official language spoken.

façon beaucoup plus pertinente. La nature des demandes d'analyse que nous recevons justifie, dans bien des cas, les variables que nous allons utiliser.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Si vous le permettez, j'aimerais vous poser une autre question au sujet de la diapositive 10, qui porte sur l'éducation. Vous dites qu'au niveau primaire, 48 p. 100 des enfants anglophones fréquentent une école française. Puis, vous dites que 32 p. 100 des anglophones fréquentent un programme d'immersion française dans une école anglaise. En additionnant ces deux chiffres, est-ce que nous obtenons le nombre d'enfants anglophones qui fréquentent un programme français?

En d'autres mots, est-ce que 48 p. 100 plus 32 p. 100 donnent le nombre d'enfants anglophones qui fréquentent une école française ou un programme d'immersion française? Cela voudrait dire que 80 p. 100 des enfants anglophones du Québec font leur scolarité en français d'une manière ou d'une autre. Est-ce exact?

[Français]

M. Lepage : C'est effectivement le pourcentage des enfants qui sont exposés au français de façon très soutenue dans leur processus scolaire.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Très bien. Je voulais simplement vérifier que 48 p. 100 des enfants francophones fréquentent une école française, c'est-à-dire le système scolaire français. Ainsi, près de 50 p. 100 des enfants anglophones se trouvent dans le système d'éducation français et 32 p. 100 des enfants anglophones fréquentent un programme d'immersion française. Cependant, ceux-ci fréquentent une école anglaise, c'est-à-dire le système d'éducation anglais, car maintenant, bien sûr, nous avons des commissions scolaires au Québec en fonction de la langue, soit le français et l'anglais.

Merci, ces renseignements sont très utiles. C'est tout pour maintenant. J'attendrai le prochain tour.

Le sénateur Fraser : Comment définissez-vous les « enfants anglophones » aux fins de cette diapositive? S'agit-il des enfants qui ont au moins un parent dont la première langue officielle est l'anglais?

[Français]

M. Lepage : En fait, c'est tiré de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle et l'échantillon compte des enfants qui avaient au moins un parent...

Le sénateur Fraser : Au moins un parent, première langue officielle parlée.

M. Lepage : C'est même plus que cela. L'échantillon était très large afin de nous assurer d'avoir les gens qui avaient des contacts avec la langue minoritaire, que ce soit le français hors Québec ou l'anglais au Québec. À l'intérieur de cela, aux fins de l'analyse, c'est au moins un des deux parents qui a la première langue officielle parlée.

[English]

Senator De Bané: In a few words, would you please tell me the difference between “mother tongue” and “the first language spoken”?

[Translation]

Mr. LePage: The mother tongue is the first language learned in childhood and still understood.

Senator De Bané: The mother tongue is the first language learned.

Mr. LePage: In childhood.

Senator De Bané: First language learned in childhood.

Mr. LePage: And still understood.

Senator De Bané: And still understood.

Mr. LePage: This is a question that has been taken directly from the census.

Senator De Bané: I see.

Mr. LePage: The census asks this question. The first official language spoken is a bit more complex. This is a derived variable, it is not a census question. First of all, we take a look at the knowledge of official languages, which is a census question, which enables us to classify people based on anglophone or francophone groups.

There are some people who know both languages, or neither one. For this group, we look at the mother tongue; if they have either French or English as their mother tongue, they are put into one of these two groups. For the same group, we look at which language is spoken most often at home, and, once again, depending on whether these people use French or English the most often at home, we put them into one or the other of these two groups.

The result is that 97 per cent of the population has been put into the French or English group. The two categories, English and French, are residual categories where 1.1 per cent of the population is “English-French,” and 1.6 per cent is “neither English nor French,” according to the 2006 census data.

This is really a derived variable and is therefore more complex. It is not a question that people are asked directly. This is a method that was suggested by the Treasury Board; the Treasury Board selected this method from a list of suggestions made by Statistics Canada in 1989.

Senator De Bané: Tell me if I have understood correctly: mother tongue is the first language in childhood and the one that is “still understood.” I understand that. If a child has learned a language, from the beginning, during the first two, three or four years of his or her life, and this language was subsequently forgotten, is that data that is of interest to us?

[Traduction]

Le sénateur De Bané : En quelques mots, pouvez-vous m'expliquer la différence entre la « langue maternelle » et la « première langue parlée »?

[Français]

M. LePage : La langue maternelle, c'est la première langue apprise dans l'enfance et encore comprise.

Le sénateur De Bané : La langue maternelle c'est la première langue apprise.

M. LePage : Dans l'enfance.

Le sénateur De Bané : Première langue apprise dans l'enfance.

M. LePage : Et, encore, comprise.

Le sénateur De Bané : Et, encore, comprise.

M. LePage : C'est une question directe du recensement.

Le sénateur De Bané : Je vois.

M. LePage : Le recensement pose cette question. La première langue officielle parlée, c'est un peu plus complexe. C'est une variable dérivée, ce n'est pas une question de recensement. On prend tout d'abord la connaissance des langues officielles, qui est une question du recensement, qui nous permet de classer les gens en fonction des groupes anglophones ou francophones.

Il y a des gens qui connaissent soit les deux langues, soit ni une ni l'autre. Pour ce résidu-là, on va regarder la langue maternelle; s'ils ont le français ou l'anglais comme langue maternelle, ils seront classés selon l'un ou l'autre de ces deux groupes. Pour ce même résidu, on va regarder quelle est la langue parlée le plus souvent à la maison, et on va, encore une fois, classer les gens, selon qu'ils utilisent le français ou l'anglais le plus souvent à la maison, dans l'un ou l'autre de ces deux groupes.

Cela fait en sorte que 97 p. 100 de la population est classée dans le groupe français ou anglais. Les deux catégories, anglais et français, sont des catégories résiduelles où il y a 1,1 p. 100 de la population pour « anglais-français », et 1,6 p. 100 pour « ni anglais ni français », selon les données du recensement de 2006.

C'est vraiment une variable dérivée et donc plus complexe. Ce n'est pas une question qu'on pose directement aux gens. C'est une méthode qui a été proposée au Conseil du Trésor; c'est le Conseil du Trésor qui a choisi cette méthode parmi les suggestions de Statistique Canada qui ont été faites en 1989.

Le sénateur De Bané : Dites-moi si j'ai bien compris : la langue maternelle c'est la première langue dans l'enfance et celle qui est « encore comprise ». Je comprends cela. Si cet enfant a appris une langue, au début, durant les deux, trois ou quatre premières années de sa vie, et qu'il l'a oubliée plus tard, est-ce que cela demeure une donnée qui nous intéresse?

Mr. Lepage: The use of the “still understood” condition is a feature that goes back to the time of the Royal Commission on Bilingualism and Biculturalism. Indeed, we may have started using this condition even earlier than that, but it was at this time that the definition began to crystallize.

Senator De Bané: Let us suppose that the child forgot the mother tongue because he or she was sent to boarding school. Is that the other concept that we look at with respect to the official language?

Mr. Lepage: If, in fact, the individual has forgotten the first language learned, the census asks for the second language learned, but which is still understood.

Senator De Bané: I see.

Mr. Lepage: Forgetting the mother tongue is a phenomenon. We have tried to measure this phenomenon, it is very marginal, but does happen. We are not really able to capture this measurement through the census data because of the way the question is asked.

Senator De Bané: Unfortunately, I forgot my mother tongue because I was a boarder in a French school for about 10 years, and I never had the opportunity to use it. So I learned French.

That being said, let us turn to slide 11.

[English]

The second item on slide 11 reads as follows:

There is an under-representation of anglophones within public administrations, especially within the provincial public service.

Are you able to tell me what this under-representation is? Can you give us some hard statistics; what is the percentage of anglophones in the federal public service in Quebec? What is their representation in the provincial public service?

I would like more details than what this sentence gives. I am referring to the second item on slide 11.

Ms. Chavez: For the whole of Quebec, we have anglophone workers in all industry sectors. They represent 13.3 per cent —

Senator De Bané: — of the workforce in that province. Okay.

Ms. Chavez: In the public service as a whole —

Senator De Bané: Which one?

Ms. Chavez: In the public service as a whole — all levels — they represent 7 per cent.

Senator De Bané: That includes schools, hospitals, municipal, provincial and federal, does it not?

Ms. Chavez: Yes. The weight of francophones in the overall workforce is 86.5 per cent, and in the public service it is 93 per cent.

M. Lepage : L'utilisation de la condition « encore comprise » est une particularité qui remonte à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. En fait, l'historique pourrait remonter beaucoup plus loin, mais c'est à partir de ce moment que la définition a commencé à se cristalliser.

Le sénateur De Bané : Supposons que l'enfant a oublié sa langue maternelle parce qu'il a été envoyé en pension. Est-ce l'autre concept que l'on regarde pour la langue officielle?

M. Lepage : En fait, si la personne a oublié la première langue apprise, on demande dans le recensement de donner la deuxième langue apprise, mais qui est encore comprise.

Le sénateur De Bané : Je vois.

M. Lepage : L'oubli de la langue maternelle est un phénomène. On a essayé de le mesurer, c'est très marginal, mais cela arrive. On n'est pas vraiment capable de capter cette mesure par les données du recensement à cause de la condition, la façon dont la question est posée.

Le sénateur De Bané : En ce qui me concerne, malheureusement, j'ai oublié ma langue maternelle, parce que j'ai été pensionnaire dans une école française durant une dizaine d'années, et je n'ai pas eu l'occasion de la pratiquer. Alors, j'ai appris le français.

Cela étant, allons à la diapositive 11.

[Traduction]

Le deuxième point sur la diapositive 11 se lit comme suit :

Les anglophones sont sous-représentés dans les administrations publiques, particulièrement au sein de la fonction publique provinciale.

Êtes-vous en mesure de me fournir le taux de cette sous-représentation? Pouvez-vous me donner des statistiques de base? Quel est le pourcentage d'anglophones au sein de la fonction publique fédérale au Québec? Quelle est leur représentation au sein de la fonction publique provinciale?

J'aimerais avoir plus de détails que ce que l'on retrouve dans cette phrase. Je parle du deuxième point à la diapositive 11.

Mme Chavez : Pour l'ensemble du Québec, nous avons des travailleurs anglophones dans tous les secteurs de l'industrie. Ils représentent 13,3 p. 100...

Le sénateur De Bané : ...de la main-d'œuvre dans cette province. Très bien.

Mme Chavez : Dans la fonction publique en général...

Le sénateur De Bané : Laquelle?

Mme Chavez : Dans la fonction publique en général — à tous les paliers —, ils représentent 7 p. 100.

Le sénateur De Bané : Cela inclut les écoles, les hôpitaux, l'administration municipale, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, n'est-ce pas?

Mme Chavez : Oui. Les francophones représentent 86,5 p. 100 de la main-d'œuvre en général, et dans la fonction publique, ils représentent 93 p. 100.

I have more detailed statistics on this. For example, in the Quebec public service, anglophones comprise 2.8 per cent.

Senator De Bané: Anglophones are 2.8 per cent of the provincial public service?

Ms. Chavez: Yes, 2.8 per cent of the workforce, while francophones constitute 97.2 per cent.

Senator De Bané: Francophones are 97.2 per cent.

Ms. Chavez: Yes. In the federal public service, we see 11.7 per cent of anglophones, while we see 88.2 per cent francophones. If we look at the local, municipal and regional public administrations, anglophones represent 7 per cent of all workers and francophones 93 per cent.

Senator De Bané: Would you be kind enough to send us all those data? I see several pages where we say this or that.

Ms. Chavez: I can pinpoint the section where we have this information. It is all detailed in our report.

Senator De Bané: Good.

Ms. Chavez: I will get to the page in a moment. I will have to let you know about the page. We have page 83 and it has a table with all those percentages. Section 4.6 would be the section with all that information, on page 80. In the French document, it is page 80.

The English document is on the same page: It starts on page 80 as well, and is under section 4.6, Employment and Income Characteristics.

Senator De Bané: You say that the median income of anglophones is smaller than that of French-speaking Quebecers. Also, you say there is a larger income disparity within the English-speaking community. Can you tell us more about those two conclusions?

Ms. Chavez: Our study focused on two things, on the median and mean income, but we did a multiple regression on the mean income of anglophones and francophones. What we came up with is that the mean income of anglophones is lower than the mean income of francophones after we control for age, education level, region of residence, industry sector and immigrant status.

Senator De Bané: How long has that situation been in existence in Quebec, where median income for anglophones is lower than that for francophones?

Ms. Chavez: For our study, we concentrated on the year 2006. I cannot tell you what the changes were throughout time when they occurred, but the data that we have studied was for 2006. We have a report that presents various aspects — we have covered

J'ai des statistiques plus détaillées à ce sujet. Par exemple, dans la fonction publique québécoise, les anglophones comptent pour 2,8 p. 100.

Le sénateur De Bané : Les anglophones représentent 2,8 p. 100 de la fonction publique provinciale?

Mme Chavez : Oui, 2,8 p. 100 de la main-d'œuvre, tandis que les francophones comptent pour 97,2 p. 100.

Le sénateur De Bané : Les francophones représentent 97,2 p. 100.

Mme Chavez : Oui. Dans la fonction publique fédérale, 11,7 p. 100 des employés sont anglophones tandis que 88,2 p. 100, sont francophones. Dans les administrations publiques régionales, municipales et locales, les anglophones représentent 7 p. 100 de tous les travailleurs, et les francophones, 93 p. 100.

Le sénateur De Bané : Auriez-vous la gentillesse de nous faire parvenir toutes ces statistiques? Je vois qu'il y a plusieurs pages où l'on retrouve ces renseignements.

Mme Chavez : Je peux vous préciser le chapitre où figurent tous ces renseignements. On les retrouve en détail dans notre rapport.

Le sénateur De Bané : Bien.

Mme Chavez : Je vais vous donner la page dans un instant. Je devrai vous dire de quelle page il s'agit. Nous avons la page 83 où se trouve un tableau avec tous ces pourcentages. On retrouve tous ces renseignements à la page 80, à la section 4.6. Dans la version française, c'est la page 80.

Dans la version anglaise, c'est à la même page : cela commence à la page 80 également, et c'est à la section 4.6, intitulée « Caractéristiques de l'emploi et de revenu ».

Le sénateur De Bané : Vous dites que le revenu moyen des anglophones est moins élevé que celui des Québécois francophones. Vous dites par ailleurs qu'il y a une plus grande disparité au niveau du revenu dans la communauté anglophone. Pouvez-vous nous expliquer davantage ces deux conclusions?

Mme Chavez : Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes penchés sur deux éléments, le revenu médian et le revenu moyen, mais nous avons fait une régression multiple sur le revenu moyen des anglophones et des francophones. Nous avons constaté que le revenu moyen des anglophones était moins élevé que le revenu moyen des francophones après avoir tenu compte de l'âge, du niveau d'éducation, de la région de résidence, du secteur de l'industrie et du statut d'immigrant.

Le sénateur De Bané : Depuis quand cette situation existe-t-elle au Québec, c'est-à-dire que le revenu médian des anglophones est moins élevé que celui des francophones?

Mme Chavez : Pour notre étude, nous nous en sommes tenus à l'année 2006. Je ne peux pas vous dire à quel moment les changements se sont opérés dans le temps, mais les données que nous avons examinées étaient celles enregistrées en 2006. Nous

education, revenue. We have not covered everything thoroughly, so it is a basic portrait.

Senator De Bané: No, you have not covered everything thoroughly. During our sessions in Quebec with the English-speaking community, the thing that struck me is when they told us, in Montreal particularly, that the English language is not threatened, but the English-speaking community is. Not the language by itself, we live in North America, et cetera, but the community is getting older and weaker. That impressed me that when they looked at the big picture, they said that as a community, we are getting weaker than we were.

For instance, the artist told us that for the rest of Canada, the artistic community is the one from the United States — Hollywood, et cetera. In Quebec, they look to the French-speaking artists. Therefore, from both sides, whether on the English side or on the French side, we are being ignored, and we are 8,000 artists in the Montreal area. As you said, you could not cover everything; there are many things that you have not covered.

Your conclusion is that this portrait presents a range of information, but it does not cover the whole situation.

Ms. Chavez: In terms of revenue, we have covered way more than most researchers have in terms of anglophones because we looked at both by mother tongue and also by first official language spoken. Very often, some researchers tend to look only at mother tongue or first official language spoken. We looked at both median and mean income, and some researchers, again, tend to go on one side or the other. We have covered much more than what has been done in the past.

Not only that, we have been able to also run multiple regressions on this data. When I said that we have not covered everything, I meant overall this portrait is not meant to be — and it is stated in the introductions — an exhaustive study of the anglophone population because that report could be 1,000 pages long or more.

Senator De Bané: You say that the median income of anglophones is lower than the median income of French-speaking Quebecers. On the other hand, you say the percentage of English-speaking Quebecers who go to university is substantially higher than French-speaking Quebecers. Why is their income lower when they have more education than the French?

Ms. Chavez: That has to do with the fact that when we look at the composition of the English-speaking group, part of it is a group that is an immigrant group. Studies have shown that, although immigrants have a certain or higher level of education than other groups, they still do not get access to jobs that are high paying or jobs that pertain to their domain of expertise. That is part of the explanation.

avons un rapport qui présente divers aspects — nous avons examiné l'éducation, le revenu. Nous n'avons pas étudié toutes les questions en profondeur, il s'agit donc d'un aperçu de base.

Le sénateur De Bané : Non, vous n'avez pas tout examiné en détail. Lors de nos audiences au Québec avec la communauté anglophone, ce qui m'a frappé, c'est qu'on nous a dit, plus particulièrement à Montréal, que ce n'était pas l'anglais qui était menacé, mais la communauté anglophone. Ce n'est pas la langue comme telle, nous vivons en Amérique du Nord, et cetera, mais la communauté vieillit et elle est de plus en plus faible. Cela m'a impressionné lorsque les témoins nous ont dit que dans l'ensemble, en tant que communauté, ils étaient en train de perdre de la force.

Par exemple, l'artiste nous a dit que pour le reste du Canada, la communauté artistique vient des États-Unis, d'Hollywood, et cetera. Au Québec, on se tourne vers les artistes francophones. Donc, des deux côtés, que ce soit du côté anglais ou français, ils nous ont dit qu'on ne tenait pas compte d'eux, et pourtant ils sont 8 000 artistes dans la région de Montréal. Comme vous l'avez dit, vous n'avez pas pu tout examiner; il y a de nombreux éléments que vous n'avez pas étudiés.

Vous concluez que ce portrait présente une gamme de renseignements, mais il ne couvre pas toute la situation.

Mme Chavez : En ce qui concerne le revenu, nous avons examiné beaucoup plus que ce qu'ont examiné la plupart des chercheurs en ce qui concerne les anglophones car nous avons tenu compte à la fois de la langue maternelle et de la première langue officielle parlée. Très souvent, certains chercheurs ont tendance à se pencher uniquement sur la langue maternelle ou sur la première langue officielle parlée. Nous avons examiné à la fois le revenu médian et le revenu moyen, et encore une fois, certains chercheurs tendent à étudier l'un ou l'autre. Nous avons couvert beaucoup plus que ce qui a été fait par le passé.

De plus, nous avons pu également effectuer des régressions multiples sur ces données. Lorsque j'ai dit que nous n'avions pas tout examiné, je voulais dire que de façon générale, ce portrait ne devait pas constituer — et on le dit dans l'introduction — une étude exhaustive de la population anglophone car un tel rapport pourrait contenir plus de 1 000 pages.

Le sénateur De Bané : Vous dites que le revenu médian des anglophones est inférieur à celui des Québécois francophones. D'un autre côté, vous dites qu'il y a un pourcentage considérablement plus élevé de Québécois anglophones qui vont à l'université par rapport aux Québécois francophones. Pourquoi le revenu est-il moins élevé alors qu'ils ont fait plus d'études que les francophones?

Mme Chavez : C'est attribuable au fait que si on regarde la composition du groupe anglophone, une partie de ce groupe est composée d'immigrants. Les études révèlent que même si les immigrants ont un niveau d'éducation plus élevé que celui qu'on retrouve chez d'autres groupes, ils n'ont toujours pas accès à des emplois très rémunérateurs ou à des emplois liés à leur domaine de compétence. C'est une partie de l'explication.

Senator De Bané: Wait a minute. For an immigrant who comes to Canada with a Ph.D from his country but he is not licensed to practice the profession here, then I understand that as a taxi driver, he does not earn what a PhD might. However, the English-speaking Quebecer who has been here for 300 years is not in that position. He has graduated from McGill or Concordia or Dawson College, et cetera.

[Translation]

Mr. Lepage: Another factor came into play, historically, for the anglophone community of Quebec, and that is that education increases mobility. That has had a huge impact on the anglophone community in Quebec; a little less so between 2001 and 2006, but in the past, there has been a tremendous amount of interprovincial migration amongst Quebec's anglophones.

Senator De Bané: Thank you very much.

Senator Losier-Cool: I have a supplementary question to follow up on Senator De Bané's questions. When this report was published in September 2010, do you know how the anglophones in Quebec or groups in Quebec reacted?

Mr. Lepage: There was a certain amount of media coverage, primarily in Quebec. Also, various groups asked us to present the report to them, as we are doing here today. There was also some solicitation.

Senator Losier-Cool: And was your report met with surprise by the media or by someone else? And do you believe that this report will change certain myths, as Senator De Bané alluded to, with respect to the anglophone community in Quebec?

[English]

Ms. Badets: The report is there for people to look at, analyze and react to. The role of Statistics Canada is to present the information. It is for others to determine how they want to use the information.

Senator Seidman: I want to go back to what Senator De Bané was asking you about, which is the educational level of anglophones. In slide 10, it says 25 per cent of anglophones have a university degree or diploma, but they have a lower income.

You tried to explain; I think, Mr. Lepage, you said the university degree makes them more mobile. However, it says 25 per cent of anglophones have a university degree, so when you provide statistics, you are providing statistics of anglophones currently living in Quebec, not anglophones who have left Quebec.

[Translation]

Mr. Lepage: This does not figure in the report, but we do know that those anglophones born in Quebec who have migrated have higher education levels. I cannot provide you with the exact figures, but according to other analyses on interprovincial

Le sénateur De Bané : Un instant. Dans le cas d'un immigrant qui arrive au Canada avec un doctorat de son pays, mais qui n'a pas l'autorisation de pratiquer sa profession ici, alors je comprends qu'en tant que chauffeur de taxi, il ne gagne pas ce qu'un titulaire de doctorat pourrait gagner. Cependant, le Québécois anglophone qui est ici depuis 300 ans n'est pas dans cette situation. Il a un diplôme de McGill, de Concordia ou du Collège Dawson, par exemple.

[Français]

M. Lepage : Un autre facteur est entré en ligne de compte, historiquement, pour la communauté anglophone du Québec, c'est que l'éducation augmente la mobilité. Cela a beaucoup affecté la communauté anglophone au Québec; un peu moins entre 2001 et 2006, mais par le passé, il y a eu énormément de migrations interprovinciales chez les anglophones du Québec.

Le sénateur De Bané : Merci beaucoup.

Le sénateur Losier-Cool : J'ai une question complémentaire pour faire suite à celles du sénateur De Bané. En référence à la présentation de ce rapport, en septembre 2010, avez-vous eu connaissance de réactions de la part des anglophones du Québec ou de groupes du Québec?

M. Lepage : En fait, il y a eu une certaine couverture médiatique, principalement au Québec. Également, différents groupes nous ont demandé de présenter le rapport comme on le fait ici aujourd'hui. Il y a eu de la sollicitation également.

Le sénateur Losier-Cool : Que ce soit dans les médias ou ailleurs, y a-t-il eu des réactions de surprise face à votre rapport? Et croyez-vous que ce rapport changera certains mythes, comme le sénateur De Bané l'a mentionné, vis-à-vis de la communauté anglophone du Québec?

[Traduction]

Mme Badets : Le rapport existe pour qu'on en prenne connaissance, l'analyse et y réagisse. Le rôle de Statistique Canada est de présenter les renseignements. Ceux qui les utilisent s'en servent comme ils le souhaitent.

Le sénateur Seidman : Je voudrais revenir à ce dont parlait le sénateur De Bané, c'est-à-dire le niveau d'études des anglophones. On signale à la diapositive 10 que 25 p. 100 des anglophones détiennent un diplôme universitaire et pourtant, leur revenu est inférieur.

Vous avez essayé de nous donner des explications. Monsieur Lepage, vous avez dit que leur diplôme universitaire les rendait plus mobiles. Toutefois, les statistiques que vous fournissez portent sur les anglophones qui vivent actuellement au Québec et non pas sur ceux qui ont quitté la province, et vous dites que 25 p. 100 des anglophones détiennent un diplôme universitaire.

[Français]

M. Lepage : Ce n'est pas dans le rapport, mais on sait que les anglophones nés au Québec et qui ont migré ont des niveaux d'éducation supérieurs. Je ne pourrais pas vous donner les chiffres exacts, mais selon d'autres analyses sur la migration interprovinciale,

migration, we know that the people who migrate, regardless of language, are usually better educated than those who do not. That being said, since the anglophone community in Quebec is, generally speaking, proportionally better educated, has more university degrees, this makes this population more likely to migrate even though, obviously, the observations that we are making are based on the people who are still there.

[English]

Senator Seidman: I understand that. I do not want to belabour, except it still does not explain away the issue. The issue is that 25 per cent of anglophones currently living in Quebec, based on your last study or census, have a university degree or diploma, yet they have a lower income level than francophones.

Ms. Chavez: Like I said earlier, we have to understand that those statistics are based on first official language spoken, English and French. Within the English as the first official language spoken population, an increasing number of immigrants are part of that population. As we said earlier in the literature, all the studies tend to show that, although an immigrant might have for example a PhD, compared to someone from another group, he will not necessarily be able to hold a position that takes into account his level of education.

If someone wants to come and live in Canada as an independent worker, for example, he or she needs to show a certain level of education to be admitted into Canada, if we look at the point system. Generally speaking, the immigrant population has a higher level of education than the general population.

Also, Mr. Lepage was speaking about the out-migration of people who have a greater mobility because of their educational attainments. That can help us better understand why there has been a decrease in the gap between anglophones and francophones in terms of their revenue across time. In terms of the out-migration of anglophones, Mr. Lepage was referring to it having had an impact across time in terms of a narrowing of the revenue gap.

Senator Seidman: I still do not understand.

I would now like to ask you if you could break down first official language spoken anglophones. You talk about immigrants, but I do not know what that means. Do you have numbers that tell me how many of your first official language spoken people are Quebec-born, how many are Canadian-born, and how many are so-called immigrants? The latter are being counted as first official language spoken in English, I presume. Therefore, what countries are they from? Do you have something that breaks this down, so I can try to understand it?

Ms. Chavez: There is a section in our report that deals with migration and immigrants. That is a good place to start. Your question is very specific. Section 3.7 deals with place of birth and international immigration, if you look starting at page 46. We have on page 47 table 3.71, which breaks down the information by mother tongue and first official language spoken. We see the English-speaking people, for example, for first official language

on sait que les gens qui migrent, peu importe la langue, sont habituellement plus éduqués que ceux qui ne migrent pas. Ceci étant dit, puisque la communauté anglophone du Québec est, en général, proportionnellement, plus éduquée, détient davantage de diplômes universitaires, cela rend cette population plus susceptible de migrer, même si, évidemment, les observations que nous faisons sont basées sur les gens qui sont encore là.

[Traduction]

Le sénateur Seidman : Je comprends cela. Je ne veux pas m'appesantir sur le sujet, mais je n'ai toujours pas d'explication satisfaisante. En effet, d'après votre dernière étude ou votre dernier recensement, 25 p. 100 des anglophones qui vivent actuellement au Québec ont un diplôme universitaire et pourtant, leur niveau de revenu est inférieur à celui des francophones.

Mme Chavez : Je vous le rappelle, ces statistiques sont fondées sur la première langue officielle parlée, l'anglais ou le français. Dans le groupe qui déclare l'anglais comme la première langue officielle parlée, on trouve de plus en plus d'immigrants. Comme nous l'avons dit plus tôt, toutes les études tendent à démontrer que, même si un immigrant détient un doctorat, il ne pourra pas nécessairement obtenir un poste qui correspond à son niveau d'instruction, contrairement à quelqu'un de comparable appartenant à un autre groupe.

Un candidat à l'immigration au Canada en tant que travailleur autonome, par exemple, doit avoir atteint un certain niveau d'instruction en vertu du système de points pour être admis. De façon générale, la population d'immigrants a un niveau d'instruction plus élevé que le reste de la population.

En outre, M. Lepage faisait allusion à l'immigration de ceux qui jouissent d'une plus grande mobilité en raison de leur niveau d'études. Cela nous aide à mieux comprendre pourquoi l'écart de revenu entre anglophones et francophones s'est resserré avec le temps. Cet exode des anglophones, comme l'expliquait M. Lepage, a contribué avec le temps à resserrer l'écart de revenu.

Le sénateur Seidman : Je ne comprends toujours pas.

Je me demande si vous pouvez nous donner une ventilation de ceux qui déclarent l'anglais comme leur première langue officielle. Vous avez parlé des immigrants, mais je ne vois pas très bien ce que cela signifie. Pouvez-vous dire, en ce qui concerne la première langue officielle parlée, combien de personnes sont nées au Québec, combien sont nées au Canada, et combien seraient des immigrants? Ce dernier sous-groupe, je présume, aurait pour première langue officielle parlée l'anglais, n'est-ce pas? Par conséquent, de quels pays viennent-ils? Avez-vous une ventilation des sous-groupes, ce qui me permettrait de comprendre?

Mme Chavez : Notre rapport comporte un chapitre qui traite de la migration et des immigrants. Vous pourriez vous y reporter. Votre question est très pointue. La section 3.7 traite du lieu de naissance et de l'immigration internationale. C'est à la page 46. À la page 47, vous trouverez le tableau 3.71, qui donne une ventilation par langue maternelle et première langue officielle parlée. Par exemple, pour le groupe des anglophones, c'est-à-dire

spoken — out of the total number — how many were born inside and outside of the province, in another province in Canada or born outside Canada.

If you look at that section, you will get a better idea of that. It also touches on the theme of interprovincial migration.

[*Translation*]

Mr. Lepage: I would like to add something to clarify the thrust of our answers. They are, in fact, potential explanations. This is a complex situation that we did not examine in depth. That type of analysis is quite detailed, because the phenomenon is complex and there are likely many causes. We raised the ones that we felt explained the phenomenon, but it is all probably interrelated. The situation is rather complex, and the purpose of the report was not to break all of that down, but it would certainly be very interesting to do that analysis in greater detail.

[*English*]

Ms. Badets: I want to reiterate that income is a fairly complex subject and I think they have just touched on it in the portrait. There are very good questions and things that need to be looked at more, but which certainly could be in the data.

Senator Seidman: I appreciate that, and I certainly understand the complexity of data such as this. However, I also know that a lot of agencies and various groups take this data very seriously and do not understand the complexity. They then make major judgments based on data like this.

It is critically important. I think you have made the point — and you must continue to make the point — that it is data. Data can be used to support two sides of the same argument and is very complicated. Yes, I appreciate that very much.

Senator Fraser: Our witnesses referred to a narrowing of the gap between francophones and anglophones. However, in the past 40 years, we have seen a reversal of the gap. When we were all in university or the equivalent, it was true that francophones earned less than anglophones. Even bilingual francophones at that time earned less than unilingual anglophones as far as the data we had at the time was able to determine.

It has not been a narrowing; it has been a complete change we have witnessed.

I take your point about highly educated immigrants not being employed at their proper earning level. Might I suggest that one of these fine days when you have nothing else to do, you might also examine the correlation between this and the finding you reported earlier in this deck regarding the under-representation of anglophones in the public service, particularly in the provincial public service. The pay scales in the public service tend to be much

ceux qui ont comme première langue officielle l'anglais, on trouve le nombre de ceux qui sont nés dans la province ou à l'extérieur de la province, dans une autre province du Canada ou à l'extérieur du Canada.

Cette section vous donnera une meilleure idée de la situation. Il y est également question de la migration interprovinciale.

[*Français*]

M. Lepage : Je voudrais ajouter un élément pour préciser l'orientation de nos réponses. En fait, ce sont des pistes d'explication. C'est une situation qui est complexe et on ne l'a pas étudiée en profondeur. Ce sont des analyses qui sont assez poussées parce que le phénomène est complexe et il y a probablement beaucoup de causes. On a soulevé celles qui nous semblent expliquer le phénomène, mais tout cela est aussi probablement interrelié. C'est assez complexe et le rapport n'avait pas pour objectif de décortiquer tout cela, mais ce serait certainement une analyse très intéressante à pousser plus loin.

[*Traduction*]

Mme Badets : Je le répète, la question du revenu est assez complexe et le portrait qu'on en donne en témoigne. Il faudra trouver des réponses à ces très bonnes questions et certains éléments devront être approfondis, car on pourrait en tenir compte dans les données.

Le sénateur Seidman : Je comprends et assurément, je suis consciente de la complexité de données comme celles-là. Toutefois, je sais qu'un grand nombre d'agences et divers groupes prennent ces données tout à fait au sérieux sans en comprendre la complexité. À partir de données comme celles-là, ils portent des jugements qui tirent à conséquence.

C'est d'une importance cruciale. Vous avez bien dit — et vous devez continuer de le répéter — qu'il s'agit de données. Ces données peuvent être utilisées pour défendre les deux côtés d'un argument et ces données sont très compliquées. Oui, je comprends très bien cela.

Le sénateur Fraser : Nos témoins ont signalé que l'écart de revenu entre francophones et anglophones se resserrait. Toutefois, au cours des 40 dernières années, l'écart s'est creusé à l'inverse. Quand nous étions tous aux études postsecondaires, les francophones gagnaient moins que les anglophones, c'est un fait. À ce moment-là, même les francophones bilingues gagnaient moins que les anglophones unilingues, d'après les données dont nous disposions à l'époque.

L'écart ne s'est pas resserré; nous avons constaté un revirement total de la situation.

Je comprends ce que vous dites quand vous signalez que des immigrants très instruits ne sont pas employés au niveau de revenu qui correspond à leurs études. Si vous le permettez, j'aimerais vous suggérer d'étudier la corrélation entre ce phénomène et ce que vous signalez dans la trousse d'information, à savoir la sous-représentation des anglophones dans la fonction publique, en particulier dans la fonction publique provinciale. Les échelles

higher than in, say, wholesale trade, which is apparently one of the areas where anglophones are concentrated. I suspect there is something to be winkled out from the data.

In the meantime, Senator Losier-Cool was asking about public reaction and there was public reaction. I think anglophones tended to say, "There, you see? We told you." Some francophones said it was interesting, and others said, particularly in relation to the income data, that it cannot be true; there must be good reasons why it is not true.

One of the elements that some people picked upon was the question of mean versus median. This slide refers to the mean income numbers. The income gaps that you show here are in dollars, but we do not know what they would be in percentage terms as a percentage of the mean income. First, how much less are anglophones earning than francophones, all other things being equal? That would be for both mother tongue and first official language spoken.

Second, do the median numbers show a comparable pattern?

Ms. Chavez: We did look at the median and we had found that the median income for anglophones was lower than the francophones. We did look at both of them.

Senator Fraser: What about the mean income? What would be the total for Quebec, correcting for controlling for all the variables that you have mentioned here?

Ms. Chavez: If you go to page 87 —

Senator Fraser: I am sorry; I do not have your report. Your report is wonderful. I gave you a plug in the Senate the other day because it is such a wonderful report, but I do not have it with me. Page 87, okay; my colleague has kindly helped me out here.

For males, the mean would be \$38,509, is that right?

Ms. Chavez: We summarized what would happen when controlling for age, education level, region of residence, industry sector and immigrant status. We looked at the income difference if we use the mother tongue criterion, and we saw that there was a difference of \$2,700. When we looked at the first official language spoken — and this is for males — it was \$1,900. For females, the gaps are smaller. It was \$700 —

Senator Fraser: I am just asking what percentage that is.

Ms. Chavez: We did not calculate in terms of percentage.

Senator Fraser: Could you do that for us, please, and let us know? It would be very helpful for us.

Ms. Chavez: Yes, of course. We can do that for you and send you that information.

salariales dans la fonction publique ont tendance à être beaucoup plus élevées que, par exemple, ceux dans le commerce de gros, où apparemment, il y aurait une concentration d'anglophones. Je soupçonne qu'on pourrait découvrir quelque chose à partir de ces données.

Quoi qu'il en soit, le sénateur Losier-Cool vous interrogeait sur la réaction du public car le public a réagi. Je pense que les anglophones avaient tendance à dire : « Vous le voyez bien, nous vous l'avions dit ». Certains francophones ont affirmé que le phénomène était intéressant et d'autres, en particulier à propos des données sur le revenu, se sont dits incroyables. Il doit y avoir de bonnes raisons qui expliquent que c'est faux.

Une chose qui a fait tiquer certains, c'était la question de la moyenne par rapport à la médiane. Sur cette diapositive, nous avons des chiffres sur la moyenne des revenus. L'écart de revenu que vous indiquez est exprimé en dollars, mais nous n'avons pas de pourcentage par rapport à la moyenne de revenu. Par exemple, toutes choses étant égales, combien les anglophones gagnent-ils de moins que les francophones? On pourrait donner ces chiffres du point de vue de la langue maternelle et du point de vue de la première langue officielle parlée.

Ensuite, est-ce que les médianes indiquent une situation comparable?

Mme Chavez : Nous avons fait des calculs pour la médiane et nous avons découvert que le revenu médian des anglophones était inférieur à celui des francophones. Nous avons étudié les deux éléments.

Le sénateur Fraser : Qu'en est-il du revenu moyen? Quel serait le total pour le Québec, en apportant les corrections nécessaires pour toutes les variables que vous avez citées?

Mme Chavez : Si vous vous reportez à la page 87...

Le sénateur Fraser : Excusez-moi, je n'ai pas votre rapport entre les mains. Votre rapport est remarquable. J'en ai même parlé au Sénat l'autre jour parce qu'il est tout à fait remarquable, mais je ne l'ai pas. Vous avez dit la page 87. D'accord, ma collègue va me donner un coup de main ici.

Pour les hommes, le revenu moyen serait de 38 509 \$, n'est-ce pas?

Mme Chavez : Nous avons fait les calculs en faisant intervenir des facteurs comme l'âge, le niveau d'instruction, la région de résidence, le secteur industriel et le statut d'immigrant. Nous avons regardé la différence de revenu en fonction de la langue maternelle et nous avons constaté une différence de 2 700 \$. Toujours pour les hommes, nous avons fait intervenir la première langue officielle parlée et nous avons constaté une différence de 1 900 \$. Pour les femmes, l'écart est moins grand. Il était de 700 \$...

Le sénateur Fraser : Je voudrais connaître le pourcentage.

Mme Chavez : Nous n'avons pas calculé les pourcentages.

Le sénateur Fraser : Pourriez-vous le faire et nous envoyer le résultat? Cela nous serait très utile.

Mme Chavez : Oui, volontiers. Nous allons le faire et vous envoyer ces renseignements.

Senator Fraser: Thank you very much. I have another area I wanted to ask about, chair, but I will go for a second round, unless you want me to do it now.

The Chair: Yes, do it now.

Senator Fraser: You are very kind and very indulgent.

On slide 6 — now I am really deep into the thickets of percentages here and I do not know how to go — I was trying to figure out was that total percentage of children of anglophones, that is with at least one anglophone parent, who are not having English transmitted to them. I am sure it is too easy just to take 34 per cent of 46 per cent. That would not work, would it? Do we know what the total percentage of children with at least one English-speaking parent who are not having English transmitted to them would be? Do you see what I am trying to drive at here?

Ms. Chavez: Are you talking about exogamous couples or —

Senator Fraser: I am talking about all children. You have given us nice numbers on exogamous couples, which are staggering, may I say — the notion that 46 per cent of marriages of anglophones in Quebec are exogamous French-English, forget the other languages. That is really something. I will go to your report about francophones in Quebec to find out how that compares.

However, I am trying to figure out how many English children are losing their language as a proportion of the total.

Ms. Chavez: The language of the mother or the father?

Senator Fraser: Either.

Ms. Chavez: Either, as long as one —

Senator Fraser: We earlier established, I think, that anglophone children, for the purposes of this work, constituted the children of couples where at least one parent had English as the first official language spoken.

[*Translation*]

Mr. Lepage: I would like to point out that when we look at linguistic transmission that way, we look at the mother tongue transmitted to the child.

It does not necessarily mean that the language is not transmitted to the child later on, or that the English language is not also spoken at home on a regular basis and is transmitted to the child.

Senator Fraser: So what do you mean when you say that the English language is not transmitted to the children?

Mr. Lepage: It is not transmitted as their mother tongue. In other words, it is not the first language taught to the child.

Senator Fraser: Yes, but that does not mean that the children do not speak any English at all.

Mr. Lepage: That is correct.

Le sénateur Fraser : Merci beaucoup. Je voudrais poser des questions sur un autre aspect, madame la présidente, mais j'attendrai le prochain tour à moins que vous ne souhaitiez que je le fasse maintenant.

La présidente : Allez-y, maintenant.

Le sénateur Fraser : Vous êtes très aimable et très indulgente.

Je suis à la diapositive 6 et j'essaie de démêler les pourcentages ici. J'essayais de voir quel était le pourcentage total d'enfants d'anglophones, c'est-à-dire dont au moins un parent est anglophone, auquel la langue anglaise n'est pas transmise. Je suis sûre que ce n'est pas aussi simple que de calculer 34 p. 100 de 46 p. 100. Cela ne donnerait rien, n'est-ce pas? Savons-nous quel est le pourcentage total d'enfants dont au moins un parent est anglophone auquel on ne transmet pas la langue anglaise? Voyez-vous où je veux en venir?

Mme Chavez : Parlez-vous des couples exogames ou...

Le sénateur Fraser : Je parle de tous les enfants. Vous nous donnez des chiffres sur les couples exogames et selon moi, il est renversant de constater que 46 p. 100 des mariages d'anglophones au Québec sont exogames, français et anglais, sans compter les autres langues. C'est vraiment énorme. Je vais consulter votre rapport sur les francophones au Québec afin de voir s'il y a correspondance.

Toutefois, j'essaie de savoir combien d'enfants anglophones perdent leur langue? Quelle est la proportion par rapport au total?

Mme Chavez : La langue de la mère ou celle du père?

Le sénateur Fraser : L'une ou l'autre.

Mme Chavez : L'une ou l'autre, dans la mesure où...

Le sénateur Fraser : Nous avons bien dit que l'on considérait comme enfants anglophones, aux fins de cette étude, les enfants de couples dont au moins un parent avait comme première langue officielle parlée l'anglais.

[*Français*]

M. Lepage : J'aimerais mentionner que, quand on regarde la transmission linguistique de cette façon, on regarde la langue maternelle transmise à l'enfant.

Cela ne veut pas nécessairement dire que l'enfant ne se voit pas transmettre la langue plus tard ou que la langue anglaise est aussi parlée à la maison de façon régulière et que l'enfant se la voit transmettre.

Le sénateur Fraser : Donc, lorsqu'on dit que la langue anglaise n'est pas transmise aux enfants, que veut-on dire?

M. Lepage : Elle n'est pas transmise comme langue maternelle. Donc, ce n'est pas la première langue enseignée à l'enfant.

Le sénateur Fraser : Oui, mais cela ne veut pas dire que les enfants ne parlent pas du tout anglais.

M. Lepage : C'est cela.

Senator Fraser: I know some like that myself. As we can only go by what we know personally, I would like to know what proportion of children normally would have learned English but do not. Is that available somewhere?

Ms. Chavez: Still in terms of mother tongue?

Senator Fraser: If that is what you have. The more data we have, the better. If what you have is information on mother tongue, that is fine.

Mr. Lepage: I do not remember if those specific figures are contained in the report.

Senator Fraser: I do not think so.

Mr. Lepage: If that is not the case, we can use mother tongue, but also language spoken at home. We can get a more comprehensive answer.

Senator Fraser: At any rate, you can see where I would have appreciated a better understanding of what is happening.

[English]

Ms. Badets: That is possible. It is complex. There is mother tongue and then there is home language. Do they speak it most often at home or regularly? There are a number of ways, because of the number of questions, you can slice and dice it. We will do what we can do — maybe show you in different ways.

Senator Fraser: Thank you very much. It is not that I set out to give you more work or complain about the wonderful work you have done.

Ms. Badets: It is just very complex.

Senator Fraser: The fact that you have done all this wonderful work makes us want more. Thank you very much.

[Translation]

The Chair: I would like to add a question to those of Senator Fraser. When we talk about the transmission of English — because we are still talking about anglophone communities in Quebec, are we not — so when we talk about the transmission of English to children, what you have given us here is the transmission in terms of mother tongue. Is it possible to have the transmission in terms of mother tongue, then figures with respect to the language spoken at home, and finally, figures on the official language spoken, which would be English in this case?

Do you have those three types of data so that we can see the difference?

Mr. Lepage: That census data is available. We can also provide specific figures on knowledge of official languages, in other words the ability to conduct a conversation in English.

The Chair: Can you provide that data to our committee?

Mr. Lepage: Yes.

Le sénateur Fraser : J'en connais, moi. Comme on ne peut seulement se fier à ses connaissances personnelles, je voulais savoir quelle serait la proportion des enfants qui, normalement, auraient acquis la langue anglaise, mais ne le font pas. Est-ce disponible quelque part?

Mme Chavez : En tant que langue maternelle, toujours?

Le sénateur Fraser : Si c'est ce que vous avez. Plus on a de données, mieux c'est. Si ce que vous avez, c'est la langue maternelle, c'est bon.

M. Lepage : Je ne sais pas, de mémoire, si on a exactement ces chiffres dans le rapport.

Le sénateur Fraser : Je ne crois pas.

M. Lepage : Si ce n'est pas le cas, on peut utiliser la langue maternelle, mais aussi la langue parlée à la maison. On peut le savoir de façon plus exhaustive.

Le sénateur Fraser : En tout cas, vous voyez à peu près là où j'aurais aimé comprendre un peu mieux ce qui se passe.

[Traduction]

Mme Badets : C'est possible. C'est complexe. Il y a la langue maternelle et il y a la langue parlée à la maison. Est-ce la langue qui est parlée le plus souvent à la maison ou régulièrement? Nous pouvons donner des résultats différents étant donné le nombre de questions posées. Nous allons faire ce que nous pouvons — et vous donner divers résultats.

Le sénateur Fraser : Merci beaucoup. Loin de moi l'idée de vous donner plus de travail ou de me plaindre du travail remarquable que vous avez fait.

Mme Badets : C'est très complexe.

Le sénateur Fraser : C'est parce que vous avez fait un tel travail que nous en voulons davantage. Merci beaucoup.

[Français]

La présidente : J'aimerais rajouter une question à celles du sénateur Fraser. Lorsqu'on parle de la transmission de la langue anglaise — parce qu'on parle toujours des communautés anglophones du Québec, n'est-ce pas — donc lorsqu'on parle de la transmission de l'anglais aux enfants, ce que vous nous avez donné ici, c'est la transmission en termes de la langue maternelle. Y a-t-il moyen d'avoir la transmission en termes de la langue maternelle, ensuite les chiffres par rapport à la langue parlée à la maison et, enfin, les chiffres par rapport à la langue officielle parlée, qui serait dans ce cas l'anglais?

Avez-vous ces trois données pour qu'on puisse voir la différence?

M. Lepage : Ce sont des données du recensement qui sont disponibles. On peut aussi fournir les chiffres spécifiques sur la connaissance des langues officielles, donc la capacité à soutenir une conversation en anglais.

La présidente : Pouvez-vous fournir ces données à notre comité?

M. Lepage : Oui.

Senator Tardif: I want to thank you for this statistical picture of the official languages minority in Quebec, which is evidently taken from the 2006 Census.

For several weeks now, we have been having a big debate on the 2011 census. Today I think that we have seen the importance of the definitions and criteria used to define the official languages minority. The government, agencies and organizations rely on that to provide services and other information of a demographic, sociological and sociolinguistic nature.

I would like to know what questions dealing with official languages were on the mandatory questionnaire which will not be on the short form.

Mr. Lepage: The only question that will not be there is the one dealing with language of work.

In other words, the 2011 short-form census will include a question on mother tongue, one of knowledge of official languages, and one on the language spoken at home. With that, we will be able to derive the first official language spoken.

Senator Tardif: So the entire issue of the first official language spoken will be covered by the short form.

Ms. Badets: For the 2011 census, that is correct.

Senator Tardif: What is the impact of not having the language of work, if this question is not included in the questionnaire? For example, today you have presented the issue of use of English in the workforce, in public and in private. If you did not have that information on the mandatory questionnaire, how might it impact our ability to gain a complete understanding of the minority?

[English]

Ms. Badets: We will have in the census the three essential questions to determine both mother tongue and first official language spoken. The national household survey, which will be voluntary, will provide supplemental information. That is where we have the language of work and also another question on knowledge of other non-official languages.

We will not know. This is the first time Statistics Canada will do the national household survey, and we will not know the quality of that information until we collect and evaluate it.

Senator Tardif: Can I follow up on that? Regarding Part VII of the Official Languages Act, I understand that you said you will now have the part on the knowledge of the first official language, which meets the requirements of the Official Languages Act.

Le sénateur Tardif : Je tiens à vous remercier pour ce portrait statistique de la minorité de langues officielles du Québec évidemment tiré des informations du recensement de 2006.

Nous avons eu, depuis plusieurs semaines, un grand débat sur la question du prochain recensement, en 2011. Je crois que nous avons vu, aujourd'hui, jusqu'à quel point les définitions et les critères utilisés pour définir la minorité de langues officielles sont importants. Le gouvernement, des agences et des organismes se fient à cela pour offrir des services et autres informations démographiques, sociologiques et sociolinguistiques.

J'aimerais savoir quelles questions portant sur les langues officielles étaient dans le questionnaire obligatoire et qui ne se retrouveront pas dans le questionnaire abrégé.

M. Lepage : La seule question qui n'y sera pas est celle sur la langue de travail.

Autrement, dans le formulaire court du recensement de 2011, on va retrouver la question sur la langue maternelle, celle sur la connaissance des langues officielles, celle sur la langue parlée à la maison. Nous serons aussi en mesure de dériver la première langue officielle parlée.

Le sénateur Tardif : Donc, toute la question de la première langue officielle parlée sera couverte dans le questionnaire abrégé.

Mme Badets : Pour le recensement de 2011, c'est cela.

Le sénateur Tardif : Quel impact le fait de ne pas avoir la langue de travail peut-il avoir sur le fait que cette question ne soit pas incluse dans le questionnaire? Par exemple, vous nous avez présenté aujourd'hui toute la question de l'utilisation de la langue anglaise dans le milieu du travail, dans le milieu public et dans le milieu privé. Le fait de ne pas avoir cette information dans un questionnaire obligatoire, quel effet cela pourrait avoir sur notre habilité de bien comprendre, par exemple, un portrait complet de cette minorité?

[Traduction]

Mme Badets : Les questions du recensement porteront sur trois éléments essentiels pour déterminer la langue maternelle et la première langue officielle parlée. L'enquête nationale sur les ménages, qui sera facultative, nous donnera des renseignements supplémentaires. Ainsi, nous serons renseignés sur la langue de travail et il y aura une question sur la connaissance de langues autres que les langues officielles.

Nous n'en saurons rien. Ce sera la première fois que Statistique Canada procédera à une enquête nationale sur les ménages et ce n'est qu'après la cueillette des renseignements et leur évaluation que nous connaissons la qualité du produit.

Le sénateur Tardif : Puis-je poser une complémentaire? J'ai cru comprendre, à propos de la partie VII de la Loi sur les langues officielles, que vous serez désormais renseigné sur la connaissance de la première langue officielle qui correspond aux exigences de la Loi sur les langues officielles.

I do not know which requirement of the Official Languages Act you were speaking about. Is that Part IV? Do you believe that it addresses the obligations under Part VII of the Official Languages Act, which deals with the promotion and enhancement of the vitality of the official language community?

Ms. Badets: Again, the national household survey will provide that information. I am just not familiar exactly with the different sections of the act. I know where it is required and where it is mentioned in the act and its regulations. The three questions mentioned as being required are those three questions: mother tongue, home language and knowledge of official languages.

Again, the national household survey is a new survey. It will provide information, but we will not know that information and the quality of that information until we collect, evaluate and disseminate it.

Senator Tardif: I want to understand what the impact might be. I do not want to put you in a delicate position about commenting on the decision that was made to eliminate the long-form questionnaire. However, I want to ensure I understand what the impact might be because you have obviously used this data to give us comprehensive information about different communities. Decisions are made based on that information. As Senator Seidman mentioned, statistics are important for really understanding and are the basis for decisions.

Some statistical data, such as language of work, is not there, so you cannot compare it. It is not the same database survey as a census. What will be the result of that lack of information and what impact might that have on our understanding, for example, of the English-language community in Quebec?

Ms. Badets: We just do not know. We have not done this survey before. Until we do it and evaluate the information, we will not know the impact. We will use the survey methods that we have and use for other surveys, but we will not know until we actually do it, collect it and evaluate it, because it is new.

Senator Fraser: I have been trying to figure out the questions that were asked and the questions that will be asked. One small thing I noticed is that, in 2006 on the long-form questionnaire, you basically asked what your mother tongue is and if this person no longer understands the first language learned, indicate the second language learned. The categories provided for responses were “English only,” “French only,” “both English and French,” and “neither English nor French.”

In the new mother tongue questions, both on the short and the long form, the category “both English and French” for that answer has disappeared. Why would that be? Now you can only answer “English,” “French” or “other.”

Ce n'est pas clair pour moi : de quelles exigences de la Loi sur les langues officielles parlez-vous? Parlez-vous de la partie IV? Pensez-vous que cela tient compte des obligations décrites à la partie VII de la Loi sur les langues officielles, à savoir la promotion et l'épanouissement des communautés de langue officielle?

Mme Badets : Encore une fois, c'est l'enquête nationale sur les ménages qui va nous donner ces renseignements. Je ne connais pas assez bien les diverses parties de la loi. Je sais où sont énoncées les exigences dans les dispositions de la loi et dans le règlement. Les trois questions obligatoires portent sur la langue maternelle, la langue parlée à la maison et la connaissance des langues officielles.

L'enquête nationale sur les ménages est une nouvelle enquête. Elle fournira ces renseignements mais nous ne serons pas renseignés sur la qualité de l'information tant que nous n'aurons pas procédé à la cueillette, à l'évaluation et à la diffusion de cette information.

Le sénateur Tardif : Je veux comprendre quelle serait l'éventuelle incidence. Je ne veux pas vous mettre dans la difficile position de vous prononcer sur la décision d'abandonner le questionnaire détaillé. Toutefois, je veux m'assurer de comprendre l'incidence éventuelle car manifestement vous avez utilisé ces données pour nous donner une information détaillée sur les diverses communautés. On prend des décisions à partir de ces renseignements. Comme le sénateur Seidman l'a dit, les statistiques sont importantes pour bien comprendre une situation et elles servent de base à la prise de décisions.

Certaines données comme celles sur la langue de travail ne seront pas recueillies par le formulaire abrégé. La comparaison sera impossible. La base de données tirées d'une enquête n'est pas la même que celles qu'on tire d'un recensement. Quel sera le résultat de cette absence d'information et quelle incidence éventuelle cela aura-t-il pour notre compréhension, par exemple, de la communauté de langue anglaise au Québec?

Mme Badets : Nous n'en savons rien. Nous n'avons jamais procédé à ce genre d'enquête. Nous ne saurons rien de l'incidence tant que nous n'aurons pas procédé à l'enquête et évalué les renseignements obtenus. Nous allons recourir à une méthodologie d'enquête que nous avons utilisée pour d'autres enquêtes mais étant donné que c'est nouveau, nous ne pourrions pas nous prononcer avant la cueillette et l'évaluation des renseignements.

Le sénateur Fraser : J'essaie de comparer les questions qui étaient posées par le passé et celles qui le seront désormais. En 2006, le questionnaire détaillé demandait essentiellement quelle était la langue maternelle du répondant et si cette personne ne comprenait plus cette première langue apprise, elle devait indiquer la deuxième langue apprise. Les choix fournis pour les réponses étaient : « anglais seulement », « français seulement », « français et anglais », « ni l'anglais ni le français ».

Pour ce qui est des nouvelles questions sur la langue maternelle, dans le formulaire détaillé comme dans le formulaire abrégé, la catégorie « anglais et français » comme réponse possible a disparu. Pourquoi? Désormais, on ne peut répondre que « anglais », « français » ou « autre ».

Senator Tardif: Good question.

Ms. Chavez: For the information I asked one of our team members to look at, we prepared something about what was on both questionnaires of the 2006 census and what will be on the 2011 one. Perhaps it was not compiled correctly, but the 2006 census says here “English,” “French,” “other,” specify. We would have to look into this question to be able to answer you accurately.

Senator Fraser: I have here the first question: “What is the language that this person first learned at home and still understands?” You get “English,” “French” or “other.” I would wonder why we did not include the possibility of both there, but we did not.

The follow-up question was: “If this person no longer understands the first language learned, indicate the second language learned.” That was where you were allowed to say “both English and French.” You will not be prompted to say “both English and French” this time.

Ms. Chavez: You are asking us why?

Senator Fraser: Yes.

Ms. Chavez: We did not decide that. First of all, we have to look at the question because I do not have them in front of me. However, we can certainly look into giving you an answer to your question.

Senator Fraser: It is all those exogamous couples we were talking about. We all know couples where the parents make an enormous effort to teach their children both languages simultaneously. It is my impression that in Quebec, the number of those couples has been increasing over the past few decades. I think it is a pity that Statistics Canada has not tracked that already more than it has, and that it will apparently diminish the tracking even more.

Ms. Badets: I would have to look at what you are looking at, but my impression was that they were the same questions. Again, I will have to look at that and follow up. I am not quite sure what that is.

Senator Seidman: I also would like to go back in a supplementary and talk about the data that are being collected in the national household survey, in terms of your responses to Senator Tardif. Is it the case that the questions that will be asked in the national household survey are, in fact, identical to the questions that would have been asked in the mandatory long-form census?

Ms. Badets: Sorry, can you just repeat that?

Senator Seidman: Is it the case that the questions that will be asked in the national household survey are the same as the questions that would have been asked in the mandatory long-form census?

Ms. Badets: I believe that is the case. I am sort of worried about this kind of question.

Senator Seidman: That is my understanding as well.

Ms. Badets: We will have to verify that.

Le sénateur Tardif : Bonne question.

Mme Chavez : J’ai demandé à un membre de notre équipe de faire une vérification. Nous avons préparé une comparaison de ce qui se trouvait dans le questionnaire du recensement de 2006 et dans ce qui se trouvera dans celui de 2011. Je ne sais pas s’il y a eu une erreur mais dans le recensement de 2006 on dit « anglais », « français », « autre », précisez. Pour vous répondre avec précision il va nous falloir faire une autre vérification.

Le sénateur Fraser : J’ai ici la première question : « Quelle est la première langue apprise à la maison et encore comprise? » Les réponses sont « anglais », « français » ou « autres ». Je me demande pourquoi nous n’avons pas inclus la possibilité d’indiquer les deux langues ici, mais nous ne l’avons pas fait.

La question de suivi se lit comme suit : « Si cette personne ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la seconde langue qu’elle a apprise ». Et là vous avez eu la possibilité d’indiquer « l’anglais et le français ». Mais cette fois-ci, vous n’auriez pas la possibilité d’indiquer « l’anglais et le français ».

Mme Chavez : Vous me demandez pourquoi?

Le sénateur Fraser : Oui.

Mme Chavez : Nous n’avons pas pris cette décision. Premièrement, il va falloir examiner la question parce que je ne l’ai pas sous les yeux. Cependant, nous pourrions certainement faire des démarches pour répondre à votre question.

Le sénateur Fraser : C’est dans le but d’inclure tous ces couples exogames dont on parle. Nous connaissons tous des couples où les parents font des efforts énormes afin d’apprendre à leurs enfants les deux langues en même temps. J’ai l’impression qu’au Québec, le nombre de ces couples est à la hausse depuis les dernières décennies. À mon avis, c’est dommage que Statistique Canada n’ait pas fait les efforts pour en tenir compte davantage, et il paraît que ces efforts vont être diminués davantage.

Mme Badets : Il faudrait que j’examine les documents que vous avez, mais j’avais l’impression qu’il s’agissait des mêmes questions. Je me répète, il va falloir examiner cet aspect et faire le suivi. Je ne sais pas exactement de quoi il s’agit.

Le sénateur Seidman : J’aimerais revenir à une question soulevée par le sénateur Tardif pour vous poser une question supplémentaire au sujet des données recueillies dans le cadre de l’enquête nationale auprès des ménages. Est-il vrai que les questions posées lors de cette enquête nationale auprès des ménages sont, en effet, identiques à celles du formulaire détaillé obligatoire de recensement?

Mme Badets : Je suis désolée, pouvez-vous répéter?

Le sénateur Seidman : Est-il exact que les questions posées dans l’enquête nationale auprès des ménages sont identiques à celles du formulaire détaillé obligatoire de recensement?

Mme Badets : Je crois que c’est le cas. C’est le genre de questions qui me préoccupent un peu.

Le sénateur Seidman : C’est ce que j’avais compris, moi aussi.

Mme Badets : Il va falloir vérifier cet aspect-là.

Senator Seidman: My understanding is that the questions in the national household survey will be identical to the questions in the mandatory long-form census.

The other issue has to do with the question Senator Fraser was asking about: The new questions on the short-form census. I am a little confused also because my understanding is that there are two new questions. The first question is: “Can this person speak English or French well enough to conduct a conversation?” The second question is: “What language does this person speak most often at home and does this person speak any other languages on a regular basis?”

Senator Fraser, this would capture what you were asking; it would capture whether both official languages are being used at home. “Does this person speak any other languages on a regular basis?”

Ms. Badets: However, Canadians can give multiple responses to that, and we would capture that. That would be captured. If people say “English and French” or “English and other,” they can write that in. It is all captured.

Senator Seidman: Is it your understanding that these are the two questions that are being added to the short-form census?

Ms. Badets: That is correct, along with the mother tongue question.

Senator Seidman: Exactly. Thank you very much.

Ms. Badets: We do collect more; people can give us more than one answer.

Senator Fraser: You are right, Senator Seidman. That would capture some of what I am after, although not all of what I am after, but it would certainly be helpful.

Correct me if I am wrong on this, but I think even the national household survey, the new long form, will no longer inquire about the language of work.

Ms. Badets: That is incorrect. The national household survey will ask a question — the language of work. In fact, we ask kind of two parts to that: Most often and regularly. It should be the same question as in 2006.

[Translation]

The Chair: I have a question on the anglophone community in Quebec.

When federal agencies offer services or hire people into designated federal positions, they use census data. As regards anglophones in Quebec, one of your tables shows that approximately 600,000 people have English as a mother tongue; and approximately 900,000 people have English as the first official language spoken. That represents a difference in numbers. And when it comes to providing services or hiring people for designated bilingual positions, what data does Treasury Board

Le sénateur Seidman : Si j’ai bien compris, les questions posées lors de l’enquête nationale auprès des ménages seront identiques aux questions du formulaire détaillé obligatoire du recensement.

Ma deuxième question est liée à celle posée par le sénateur Fraser : les nouvelles questions du formulaire abrégé de recensement. Je suis un petit peu perplexe parce que j’avais compris qu’il s’agissait de deux nouvelles questions. La première question se lit comme suit : « Cette personne connaît-elle assez bien le français ou l’anglais pour soutenir une conversation? » La deuxième question se lit comme suit : « Quelle langue cette personne parle-t-elle le plus souvent à la maison et cette personne parle-t-elle régulièrement d’autres langues à la maison? »

Sénateur Fraser, cette question nous donnerait les réponses que vous cherchiez, c’est-à-dire si oui ou non les deux langues officielles étaient parlées à la maison. « Cette personne parle-t-elle d’autres langues régulièrement? »

Mme Badets : Le problème qui se pose, c’est que les Canadiens peuvent nous fournir de nombreuses réponses, et nous serions obligés de recueillir toutes ces réponses. Cet aspect-là serait saisi. Si les gens répondent entre « anglais et français » ou « anglais et autres », ils peuvent l’indiquer. On va tout saisir.

Le sénateur Seidman : Avez-vous compris que ces deux questions seront ajoutées au formulaire abrégé?

Mme Badets : C’est exact, ainsi que la question sur la langue maternelle.

Le sénateur Seidman : Précisément. Merci beaucoup.

Mme Badets : Nous en recueillons plus; on peut nous donner plus d’une réponse.

Le sénateur Fraser : Vous avez raison, sénateur Seidman. Cela tiendra partiellement compte de ce que je cherche, pas complètement, mais ce serait certainement utile.

Si je ne m’abuse, même l’enquête auprès des ménages, le nouveau questionnaire détaillé, laissera tomber la question sur la langue de travail.

Mme Badets : C’est inexact. L’enquête auprès des ménages posera effectivement une question sur la langue de travail. En fait, on pose une sorte de question à deux volets : Sur la langue parlée le plus souvent et sur celle parlée régulièrement. La question devrait être la même qu’en 2006.

[Français]

La présidente : J’ai une question concernant la communauté anglophone du Québec.

Lorsque les agences fédérales offrent des services ou procèdent à l’embauche de personnes dans des postes fédéraux désignés, elles se servent des données du recensement. En ce qui concerne les anglophones du Québec, un de vos tableaux démontrait que, pour la langue maternelle, on parlait d’environ 600 000; et pour la première langue officielle parlée, on parlait de 900 000. Cela représente une différence en termes de nombres. Alors, lorsqu’il y a offre de services par le fédéral aux anglophones du Québec, et

use and who decides to use one set of data over the other? Are you given an opportunity to make recommendations?

Mr. Lepage: To the best of my knowledge, the Official Languages Regulations on service delivery determine the choice of variable; it also says there that Statistics Canada's method 1 was used. Treasury Board made that decision.

The Chair: Do you mean the 5 per cent? Somewhere the regulations refer to 5 per cent.

Mr. Lepage: Statistics Canada is not at all responsible for the proportions.

The Chair: I understand, but you can see that depending on the data used, there will be a large variance, can you not?

Mr. Lepage: Precisely. That is why when Statistics Canada was asked for its view, we put forth several methods. Treasury Board made the choice, with the figures to back it up. Statistics Canada did not make the decision to use one variable or the other.

The Chair: I understand. And when the Treasury Board Secretariat makes its decision, it does not inform Statistics Canada of this decision either. So we will not be able to know if, for the anglophones in Quebec, they used the number 600,000 or 900,000.

Ms. Chavez: You have to check with them. We focus on the questions and we publish the figures. As regards that type of decision, clearly you will have to go to Treasury Board for an answer.

The Chair: Thank you very much.

If there are no further questions, I would like to thank our witnesses for appearing before the committee. I thank you for your patience, and I assume that you will send the information requested by senators to us; please address it to our clerk.

Ms. Badets: Yes.

The Chair: Thank you very much. Honourable senators, we will now go in camera to continue our work.

(The committee continued in camera.)

qu'il est question d'offrir des services ou d'embaucher dans des postes désignés bilingues, quelles sont les données utilisées par le Conseil du Trésor et qui décide de choisir une donnée plutôt que l'autre? Avez-vous la chance de faire des recommandations?

M. Lepage : À ma connaissance, pour ce qui est du choix de la variable, c'est dans le règlement sur les langues officielles, sur la prestation de services; il y est mentionné que c'est la méthode 1, de Statistique Canada, qui a été privilégiée. C'est le Conseil du Trésor qui a pris cette décision.

La présidente : Vous parlez des 5 p. 100? Dans le règlement, quelque part, il est question de 5 p. 100.

M. Lepage : Pour ce qui est des proportions, cela ne relève pas du tout de Statistique Canada.

La présidente : Je comprends, mais vous voyez que, dépendamment, de la donnée choisie, il y a une grande variance, n'est-ce pas?

M. Lepage : Tout à fait. C'est la raison pour laquelle, lorsqu'on a demandé à Statistique Canada son avis, on a proposé différentes méthodes, et c'est le Conseil du Trésor qui a choisi, chiffres à l'appui. Ce n'est pas Statistique Canada qui a pris la décision d'utiliser telle ou telle variable.

La présidente : Je comprends. Et lorsque le Secrétariat du Conseil du Trésor prend sa décision, il n'informe pas Statistique Canada de la décision prise non plus. Donc on ne saurait pas si, pour les anglophones du Québec, on utilise le nombre de 600 000 ou de 900 000 comme donnée.

Mme Chavez : Il faudrait vérifier auprès d'eux. Nous étudions plutôt les questions, nous publions des chiffres. Pour ce qui est de ce type de décision, il est évident qu'il faut s'adresser au Conseil du Trésor pour avoir une réponse.

La présidente : Merci beaucoup.

S'il n'y a pas d'autres questions, j'aimerais, mesdames, messieurs, vous remercier d'avoir comparu devant notre comité. Je vous remercie de votre patience et je suppose que vous allez envoyer les informations demandées par les sénateurs; vous pouvez les adresser à notre greffier.

Mme Badets : Oui.

La présidente : Merci beaucoup. Honorables sénateurs, nous allons passer à huis clos pour la suite de nos travaux.

(La séance se poursuit à huis clos.)



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Statistics Canada:

Jane Badets, Director, Social and Aboriginal Statistics Division;
Jean-François Lepage, Analyst, Social and Aboriginal Statistics
Division;
Brigitte Chavez, Analyst, Social and Aboriginal Statistics Division.

TÉMOINS

Statistique Canada :

Jane Badets, directrice, Division de la statistique sociale et autochtone;
Jean-François Lepage, analyste, Division de la statistique sociale
et autochtone;
Brigitte Chavez, analyste, Division de la statistique sociale
et autochtone.